

LA PARTICIPATION DES HABITANTS À LA CONSTRUCTION DE LA VILLE NOUVELLE



SOMMAIRE

Editorial.....	p 3
Hommage à Dominique Planquette.....	p 4
Participation d'un monde semi-rural à l'invention d'une capitale.....	p 6
Formation à l'urbanisme.....	p 10
Participation à la conception des Aunettes.....	p 12
Modeste témoignage d'une participante à l'Atelier d'Urbanisme du SCA.....	p 14
Une expérience sociale et participative dans une opération de logement social.....	p 15
Habitat auto-conçu aux Aunettes.....	p 20
L'implication des associations de riverains dans le développement de l'urbanisme...	p 21
L'ACUSCO vue par ses militants.....	p 27
Ville citoyenne ou nébuleuse ruraine : deux niveaux de participation.....	p 31
Le développement des instances de démocratie participative :	p 35
Quelle association des habitants à l'évolution de leur cadre de vie ? Réussites et désillusions	
Les trois âges de l'art participatif et leur mort annoncée - L'art dans la cité.....	p 38
Crédits photos / conception / édition.....	p 45



EDITORIAL

Un document mémoire centré sur la place des citoyens dans la construction de la ville qui débute par un hommage à notre ami Dominique Planquette est une évidence pour tous ! Dominique aura, depuis l'origine de la Ville Nouvelle, accompagné et participé à toutes les étapes de sa création et de son évolution. Témoin privilégié au travers de ses photos et de ses films, il a également toujours été un acteur engagé dans la plupart des projets structurants de notre ville et ce jusqu'à sa disparition. Habitant de la ville, il n'aura eu de cesse de défendre une vision de la ville moderne et équilibrée, où le citoyen a un rôle essentiel à jouer dans son évolution, avec un attachement particulier pour la défense de ses espaces verts.

Dominique incarnait, à sa manière, l'implication des habitants dans le devenir de leur environnement, nous ne pouvons que lui consacrer ce numéro 22 de notre « Document Mémoire ».

L'objectif de cette édition est, à travers plusieurs éclairages complémentaires, de mieux comprendre comment la participation des habitants à la construction de la ville d'Evry a pu se mettre en place, les difficultés rencontrées sur le terrain, les réussites engrangées mais également les échecs et les limites de cette approche.

Depuis l'origine même de la ville nouvelle l'objectif a été d'aider ses futurs habitants à mieux comprendre le projet qui la fondait et à s'y investir. Les premiers pionniers ont rapidement pris la mesure de ce qui les attendait et ont plongé dans l'aventure souhaitant apporter leur graine au processus créatif à l'œuvre.

Plusieurs expériences d'implication des habitants dans la structuration des projets urbains (atelier d'urbanisme des Aunettes) et architecturaux (projet d'habitat participatif de la Chalouette) ont marqué le développement des quartiers. Cette implication a permis d'influencer voire de réorienter des choix structurants de conception. Ces expériences auront marqué leurs participants qui continuent bien souvent à s'impliquer sur des projets d'évolution de leur quartier et au-delà.

Le développement d'un tissu associatif dense et riche a été essentiel pour structurer et porter l'action des habitants et leur implication sur le devenir de la ville. Les exemples développés, comme celui de l'ACUSCO (Association pour la Création d'Une Seule Commune) dans la défense de l'intérêt commun de la future ville nouvelle et celui de l'Association « Evry Village » dans la défense du

patrimoine urbain, montrent bien le niveau de réflexion porté par les habitants sur leur ville, leur niveau d'investissement pour porter ces questions. Au travers ces exemples il est aussi possible de mesurer toute la difficulté des habitants à trouver une place légitime et reconnue par les instances en place dans les processus de décision. L'échec est parfois cuisant...

Dans le cadre d'une ville nouvelle, la place de la culture et de l'art est une question en soi. Entre repères structurants pour les habitants, supports interactifs et acte créateur participatif, nous verrons comment les différentes œuvres sur le territoire de la ville témoignent de leur rôle essentiel dans l'appropriation de la ville par les habitants.

Enfin, comment ne pas évoquer la question du développement de la démocratie participative sur notre territoire et de la place des habitants dans ces processus. Très rapidement en soutien du projet politique de ville dans les années 80, les instances de démocraties participatives ont permis de structurer l'association des habitants aux différentes décisions relatives au fonctionnement des quartiers. Quel bilan en tirer après près de 30 ans d'expérience ?

Aujourd'hui, face aux enjeux de restructuration des relations sociales marquées par un désengagement massif des habitants de toutes les questions relatives au vivre ensemble et à l'heure où le renouvellement de nos instances de démocratie participative sur Evry-Courcouronnes est d'actualité, souhaitons que ce document mémoire contribue à sa manière à nourrir les échanges et les débats qui ne manqueront pas d'exister.

La place de l'habitant dans la construction et l'évolution de la ville reste et restera un enjeu central pour celui qui s'intéresse aux questions de démocratie dans la cité.

Eric Liehrmann
Membre du CA de Mavn
Coordinateur du document mémoire n°22



Hommage à Dominique Planquette

André Darmagnac
Programmateur Epevry

Dominique nous a quittés. Mais Dominique reste une flamme qui ne s'éteint pas. Car même disparue, des braises restent sous la cendre, toujours prêtes à rejaillir.

Oui Dominique ! Nous t'aimons tous, et nous sentirons toujours ta flamme, qui nous éclaire et nous réchauffe.

Dominique était à la fois un passionné et un insoumis. On ne lui en contait pas, mais quand sa liberté le ralliait à une cause, cette cause ne trouvait pas de support plus franc et plus massif que lui. À ses yeux la hiérarchie n'avait pas d'importance. Tout l'EPEVRY s'est souvenu de l'image d'un Dominique silencieux face à André Lalande, qui un jour lui prescrivit un travail délicat, en présence de quelques collègues. Tant qu'il n'avait pas perçu la pertinence de la mission, Dominique ne disait mot. Cause toujours grand chef, je ne me compromets pas avant d'avoir vérifié ! Un léger mouvement de tête lui suffisait comme réponse provisoire.

Sa première réticence contesta l'idée même de ville nouvelle. Arrivé comme maquettiste en 1968, il nous avouera que longtemps il s'était dit : « elle ne se fera jamais, cette lubie de jeunes rêveurs ». Et puis un beau jour, je ne sais plus quel événement l'a convaincu. Alors il a commencé à se passionner pour cette grande ville préfecture le l'Esnonne, au point qu'elle est devenue la passion de sa vie, on peut même dire qu'elle est devenue sa vie.

Oui Dominique, tu ajoutes une preuve supplémentaire à ceux qui pensent que pour réussir sa vie, il n'y a pas que la belle carrière, celle qui nous conduit de poste en poste, avant de sombrer dans la retraite et l'oubli. À l'EPEVRY, nous construisions une ville plus qu'une carrière. Nous bâtissions une œuvre collective, amorçant une histoire qui se souviendrait de ses artisans.

Après avoir douté, Dominique s'est donc appliqué à fixer en images les phases de cette éclosion d'un monde. Grâce à lui, les générations à venir se souviendront de ce cliché d'un petit morceau de préfecture qui se détache dans le ciel, au-dessus d'un



océan de labours, avec un tracteur agricole au premier plan, et dans un coin la mention « photo Planquette ». Et Dominique a poursuivi son reportage jusqu'au bout. Au début des années 1980, avec le passage de la loi Boscher à la loi Rocard, quand on a pu croire que l'ambition de grande ville se recroquevillait sur une somme de clochers, il fut l'un des fondateurs de l'ACUSCO, cette association pour la création d'une seule commune. Alors il a inventé cet autocollant rectangulaire blanc, portant tout simplement $1 = 1$ en chiffres d'écolier (voir l'article sur l'ACUSCO). Et il nous a invités à le coller sur nos voitures pour signifier qu'une grande ville doit être gérée par une seule commune, quitte à la compléter par des mairies d'arrondissements. Plus récemment encore, quand on a parlé de fusions de communes, dans nos rencontres de Mémoires et Avenir de la Ville Nouvelle, il nous rappelait qu'il ne s'agissait pas d'en fusionner deux, quatre ou six, mais au moins quatorze, comme voulait l'ACUSCO.

Arrivé à la retraite, Dominique a continué à investir son énergie en apportant des pierres nouvelles dans l'édification de cette histoire collective. Plusieurs années durant, je l'ai accompagné pour enregistrer, en son et en images, des témoignages d'acteurs de cette aventure, tant dans le domaine des associations d'habitants que dans ceux des entreprises ou des agents de l'EPEVRY. Plusieurs de ces archives sont déjà exploitées et ont donné lieu à des documents-mémoires de MAVN. D'autres sont encore restées à l'état brut et attendent d'être déruschées, pour étayer l'édification de la ville sociale. Dès le début, à l'EPEVRY nous avons mis au clair l'idée que nous ne faisons pas une ville. Notre travail se limitait à proposer aux élus de réunir les conditions d'une ville. Car au-delà d'une

somme de systèmes techniques plus ou moins intégrés, une ville est avant tout un fait politique, une société.

Jusqu'au bout de sa vie, Dominique y a cru en l'avenir de ce projet urbain des années 60-70, même si depuis les années 1990 nos

“ À l'EPEVRY, nous construisions une ville plus qu'une carrière. Nous bâtissions une œuvre collective, amorçant une histoire qui se souviendrait de ses artisans. ”

idées semblent passées de mode. Car la force de certains concepts, comme celui de ville verte ou celui de société urbaine de grande ville, n'a pas dit son dernier mot. Cela fait controverse au sein même de MAVN, et il est sain que dans une période trouble comme la nôtre, la prospective pour l'avenir fasse débat. Mais Dominique ne doutait pas de l'estime que conserveraient nos espaces verts. Treize mètres carrés par habitant en zone centrale dense, peu de cités peuvent se prévaloir d'une aussi bonne préparation pour affronter le réchauffement climatique. Alors Dominique a rédigé lui-même, après de longs entretiens avec Michel Choquet, cet autre regretté collègue, notre Document-Mémoire N°15, publié en 2014, sous le titre « Le manteau végétal ».

Ma dernière conversation avec Dominique s'est déroulée par téléphone. Il venait de lire le tout nouveau Document-Mémoire intitulé « Évry-Courcouronnes, pôle régional de tourisme ». Alors il m'a appelé pour me dire sa joie d'entendre reparler des années 1970, et de l'enthousiasme pionnier qui éclatait dans l'Agora d'Évry-Animation, le long du cours Blaise Pascal où s'alignaient l'Office de Tourisme qu'il présidait et que dirigeait Henri Jarrige, puis la librairie alternative AZERTYUIOP, les expositions dans le salon de coiffure de Robert Duval et le FIAPEVRY, pourvoyeur de groupes de petites anglaises. Enthousiasme aussi à la ferme du Bois Briard, qui promouvait la rencontre fraternelle de toutes les cultures du monde. La Maison des Racines y invitait à la fois les provinces de France, surtout Bretagne et Occitanie, mais aussi d'Irlande ou d'Amérique du Nord à cause d'IBM, et les courants d'immigration du moment, qui venaient alors surtout d'Amérique Latine, mais aussi d'Égypte et autres pays Arabes.

Oui, nous portons tous la nostalgie de cette période où nous avons cru que c'était arrivé. La France, pays de la fraternité, allumait des foyers d'urbanité nouvelle, qui préfiguraient la post-modernité. L'illusion n'a pas duré longtemps. La vieille modernité scientiste et matérialiste, héritée des Lumières, arrivée à bout de souffle a proclamé l'Amérique pour tous, avec ses banlieues généralisées à tous le territoire, déguisées en « villes à la campagne ». Mais voici venir des crises qui ravivent le désir d'urbanité nouvelle ; la planète se réchauffe et nous invite à stopper l'artificialisation des sols, puis à revenir à des villes plus denses, rafraîchies par une présence massive de végétation. La crise sanitaire nous donne à mesurer le prix du lien social. Très récemment j'ai pu lire, sous la plume d'un sociologue, la nostalgie du premier cri de l'architecture post-moderne, si demandeuse d'urbanité et si généreuse en terrasses, balcons ou bow-windows, sous des signatures comme Renaudie, Andrault et Parat, Duplay, Jenkins, Kalisz, Ichbiah... Son fourvoiement dans le pastiche des façades haussmanniennes a provoqué un sursaut de ferveur pour le Corbusier, mais tiendra-t-il longtemps encore ?

Sois rassuré Dominique, nous sommes nombreux à nous réchauffer à cette flamme que tu as si bien servie jusqu'au bout, avec ton bizarre camion tronqué pour recevoir chambre et séjour, afin d'aller faire le tour du Sahara, avec ton humour discret mais acéré, avec ton large visage économe de mobilité, mais si enclin à faire la fête et à chérir les amis. Ta flamme ne s'éteindra pas et ton souvenir reste gravé dans nos cœurs.



Photo n° 1 - Dominique le photographe en vadrouille sur le chantier du centre ville

Participation d'un monde semi-rural à l'invention d'une capitale

André Darmagnac
Programmateurb Epevry

P our Évry comme pour Sénart, on peut parler de monde semi-rural pour le territoire de nos deux villes nouvelles. La plupart des communes comptaient moins de 1000 habitants en 1970, mais beaucoup étaient habitées par des salariés des industries de Corbeil-Essonnes. Ainsi Lisses devait avoisiner les 600 habitants, Courcouronnes les 150, et Évry les 5000 à cause de récentes opérations immobilières comme le parc de Petit-Bourg, construit pour loger les personnels d'IBM-Corbeil et Air-France.

Alors transformer ce secteur en capitale départementale de 400 à 500 000 habitants était un véritable défi. Vous allez être les pionniers de sociétés urbaines de très grandes villes, nous disaient nos directeurs. À vous d'assumer ces lourdes responsabilités. Le directeur de Cergy-Pontoise, Bernard Hirsch (le père de Martin, actuel directeur de l'APHP) avait fait d'emblée obligation à ses salariés d'habiter sur place. À Évry, André Lalande n'était pas aussi catégorique, mais il avait tenu le même discours, sans y ajouter une obligation. Fin politique de 54 ans à son arrivée, il avait commencé sa carrière comme directeur de la reconstruction de la Manche après la guerre. Une belle occasion de mesurer le besoin de participer. Il nous parlait souvent de l'exigence des commerçants à respecter les alignements d'autrefois, ainsi que les trois grands principes de l'urbanisme commercial, dans les rues centrales des villes et villages détruits.



Photo n° 2 - La RN7 en 1973, limite Ris-Évry



Photo n° 3 - Les Champs-Élysées en 1969

Premiers contacts

Les débuts furent tâtonnants. Après trois années de fréquentation du terrain pour préparer ma thèse de doctorat en géographie, j'avais bien quelques attaches, mais les élus gaullistes du plateau, et communistes de Corbeil-Essonnes, avaient décidé de ne rien faire ensemble. Interdit d'aller là-bas en bas, pas plus que dans la boucle de l'Orge communiste elle aussi. Le secteur de Viry-Grigny était moins fermé. Nous

“ *Faites-leur comprendre que de la campagne actuelle à la grande ville, ils ont un saut gigantesque à réussir ! Une grande promotion pour eux !* ”

avons commencé à faire le programme des équipements collectifs nécessaires à l'opération qui deviendra Grigny2, mais nos exigences avaient irrité le promoteur : Robert de Balkany. Alors Monsieur Ortoli, ministre de l'Équipement, avait signifié à Lalande que sa zone opérationnelle se limitait aux quatre communes au cœur du plateau. Ce qui

faisait d'Évry la plus petite des neuf villes nouvelles, et de loin.

J'avais été recruté dans l'équipe le 1er janvier 1967. Notre poste de travail, d'abord rue Boissière dans le 16^e, sera implanté deux mois plus tard à Évry. Les deux premières années j'habitais Paris puis Vanves, mais je fus l'un des premiers à déménager dans notre futur chef-lieu, quartier de Mousseau, fin 1969. Alors Lalande se fit plus insistant : répandez-vous dans la vie locale autant que vous pouvez ! Faites-leur comprendre que de la campagne actuelle à la grande ville, ils ont un saut gigantesque à réussir ! Une grande promotion pour eux !

J'étais catholique pratiquant, la messe fut la première opportunité. Un dimanche, j'appris qu'un petit noyau de paroissiens invitait à une réunion un soir, pour tenter d'implanter un noyau Vie Nouvelle sur notre territoire. Il s'agirait d'une antenne d'un groupe existant à Juvisy, qui avait déjà ramifié une antenne à Ris-Orangis. Je connaissais cette association nationale d'éducation populaire, fondée à la Libération par des anciens scouts et des disciples du philosophe Emmanuel Mounier. Tout à fait ma famille politique et religieuse, d'une deuxième gauche personnaliste, attachée à des leaders comme Jacques Delors.



Photo n° 4 - Le parc de Petit-Bourg

Nous n'étions pas plus d'une douzaine à cette réunion, mais parmi eux des gens qui vont compter par la suite dans la vie locale. Des noms comme la famille Almeras, qui habitait encore Ris-Orangis mais qui se préparait à venir sur Évry, Jacques Boutet président de la Maison pour Tous d'Évry près de la mairie (maintenant ancienne), adhérente à la fédération des MJC. Ingénieur d'IBM il résidait au parc de Petit Bourg, mais il sera décentralisé à Bordeaux par son entreprise, quelques années plus tard. Et puis la famille Serclérat, le mari étant directeur de la même MJC. Il était arrivé depuis peu car le maire, Michel Boscher, avait écarté son prédécesseur suite aux événements de mai 68, où un vent de gauche avait soufflé, appuyé par les frères-élèves de la faculté

dominicaine du Saulchoir, leur couvent-école à Étiolles, sur lequel ils avaient hissé le drapeau noir. Peu de temps après l'arrivée de Georges Serclérat, Boscher avait failli le renvoyer lui aussi, car il venait d'apprendre que son épouse, Michèle, avait été suppléante d'un candidat mitterrandien à la députation, dans une circonscription de la banlieue



Photo n° 5 - MJC et ancienne mairie

lyonnaise. Alors Michèle avait résolu de ne pas aller à la messe le dimanche, mais tous les matins de la semaine à sept heures, ce qui lui avait valu une grande estime du noyau des femmes les plus dévotées de la commune. Une marque de respectabilité pour le maire... du moins à l'époque.

Notre groupe Vie-Nouvelle restera une ramification de celui de Juvisy, ce qui me permettra de tisser des liens vers le nord de la ville nouvelle. Beaucoup de membres ont déménagé plus ou moins vite de notre secteur, mais beaucoup sont restés aussi, dans le périmètre ville nouvelle ou pas loin. Tous s'intéressaient à ce que pourrait être ce projet si prétentieux de capitale, à l'heure où l'on parlait de civilisation des loisirs, d'éducation permanente et de retour à la rue pour les nouvelles opérations d'urbanisme. Georges Serclérat m'invitait souvent dans son équipement, pour dévoiler les premières études à un large public de curieux, sceptiques ou non. En complément, je fus sollicité plusieurs fois pour animer des week-ends entiers d'information-réflexion dans des lieux plus neutres, hors de la commune.

Participation des services publics et corps intermédiaires

Mes fonctions de programmeur des équipements scolaires, sportifs et culturels furent l'autre grande voie pour diffuser la connaissance du projet en gestation. Elles m'obligèrent d'abord à établir le contact avec les directeurs départementaux des ministères correspondants : Éducation Nationale (l'Inspecteur d'Académie), Jeunesse et Sports, Culture



(alors la Directrice départementale des Archives), et aussi Santé et Action Sociale (la DASS), car je fus aussi chargé un temps de ce secteur. À l'époque, les diverses vagues de décentralisation n'avaient pas eu lieu. La capacité d'innovation était concentrée dans les ministères, et nous fûmes rapidement mis en rapport avec leurs cellules pensantes. Chacune envoya un représentant dans les groupes de travail (un groupe par ministère) mis en place à Évry par André Lalande, pour imaginer les équipements innovants de la future capitale. J'étais chargé du secrétariat et de la rédaction des comptes-rendus de réunions. Cela me permit de mesurer le décalage entre les ministères qui poussaient au changement, et les services départementaux, au contact avec les élus, plutôt attachés aux pratiques anciennes. Ainsi assistai-je plusieurs fois à la mise au pas d'un directeur départemental, rappelé à l'ordre par des consignes venues d'en haut.

Cela me permit aussi de constater le scepticisme des services de l'État vis-à-vis de ces projets de villes nouvelles. Plusieurs années s'écoulèrent avant que leur réalisation leur semble crédible. Mais toutes ces réunions, et leur préparation, me donnèrent en plus l'occasion d'entrer en contact avec les associations ou fédérations départementales d'associations, partenaires des services publics. Ainsi je fus chargé d'informer de nos projets, en plusieurs réunions, toutes les assistantes sociales du département. Belle occasion d'observer les divers types de réactions : curiosité pour les innovations audacieuses, scepticisme, ou franche hostilité. Le bouillant directeur départemental de la Jeunesse et des Sports, Monsieur Nicot, organisa aussi des rencontres avec les présidents des fédérations départementales de son secteur, car le projet d'Agora prévoyait d'offrir à chacune la possibilité d'y établir son siège administratif. Dans le N°9 de nos Documents-Mémoires Louis Moreau, directeur départemental de la Fédération des MJC de 1970 à 1975, expose la manière dont cette offre fut vécue par son organisme.

La phase Évry-animation

Le défi de la mutation de société rurale en société de capitale semblait, aux yeux de beaucoup d'observateurs, trop difficile à surmonter. C'est pourquoi le Groupe Central des Villes Nouvelles prit l'initiative, dès 1970, d'instituer dans chacune une mission d'animation, avec pour di-

rective d'aboutir rapidement à une association autonome. À Paris c'est Julien Giusti qui fut chargé de mettre en œuvre cette politique, qui consista d'abord en beaucoup de réunions avec tous les ministères financeurs ; les mêmes que désignés plus haut pour la construction de leurs équipements. Le premier chargé de mission à Évry, M. Bonzon, ne tint pas longtemps. On le voyait peu sur le terrain. Il fut remercié par Michel Boscher après la fête qu'il organisa un jour, à la ferme du Bois Briard. Marc Coulon lui succéda en 1972.

Son collègue de Saint-Quentin en Yvelines, Daniel Maillet, ancien responsable national du scoutisme, avait adopté une politique prudente. Rapidement il avait débouché sur la fondation d'une association d'animation de la ville nouvelle où tous les mouvements de jeunesse et de culture du secteur étaient représentés au Conseil d'Administration. Elle fut baptisée l'APPASQ, et elle dura jusqu'à la fin des années 1980.

À Évry Marc Coulon s'y prit autrement. Il redoutait tous les conservatismes, y compris ceux des mouvements de jeunesse et d'éducation populaire. Le chantier de l'Agora venait de débiter. Il espérait en devenir directeur à l'ouverture, en 1975.

Jeune fils de grande famille parisienne, grand séducteur, il s'introduisit dans tous les milieux pour composer Évry-animation, une association innovante présidée par Jean Bastid, premier adjoint de Michel Boscher à la mairie d'Évry. Mais elle ne tiendra que jusqu'au début des années 1980.

Cependant il avait eu la prudence de placer près de lui une vieille connaissance de 52 ans, Jean Boireau, en qualité de directeur adjoint. Celui-ci s'imposera plus longtemps que lui, en favorisant de sages institutions comme l'ACAVE, les Jardiniers amateurs, la Maison des Racines, la MEP (Mission d'Éducation Permanente), Évry-Accueil, le club de reliure... Installée au Bois Briard l'ACAVE, dirigée par Jean Claretto, combinait un club de prévention contre la délinquance et des ateliers d'animation ouverts au public. Ces ateliers de bois, fer et jardinage occupaient toute une aile de la ferme. Ils servaient d'abord à la réinsertion des jeunes délinquants ou pré-délinquants, par l'initiation à des métiers artisanaux.



Photo n° 6 - Le futur site de l'Agora

Clivage inévitable

Ainsi Évry-animation provoqua toute une floraison d'associations nouvelles, qui furent entachées dès le début d'une suspicion de technocratie. Quelles intentions animaient toutes ces structures issues d'un projet politique de droite, les villes nouvelles ? N'étaient-elles pas de machines pour contrer l'influence des associations sympathisantes de la gauche ? Dans notre document Mémoire N°13, Henri Jarrige formule clairement ces réserves.

Ainsi Georges Serclérat subira les conséquences d'avoir cru trop tôt en la ville nouvelle. Non seulement il avait organisé beaucoup de réunions pour faire connaître le projet, mais il s'était laissé débaucher dans l'équipe d'Évry-animation, dès 1975. Cela lui valut une image de trahison pour passage chez les animateurs technocrates parachutés.

Ainsi va la vie des sociétés. Elles ont besoin de clivages et ce n'est rien de nouveau. Shakespeare avait déjà mis en scènes les profondes lézardes séparant Romeo de Juliette, comme pour les Guelfes et Gibelins au moyen-âge.

Ces fractures sont tenaces et elles peuvent durer longtemps. Le chantier de l'Agora était avancé, les Arènes étaient comme au stade actuel de rénovation, avec les seules structures métalliques déjà en place, mais on entendait la réflexion « ça ne se fera pas ». Longtemps il s'est dit qu'Évry ne deviendrait une vraie ville que lorsqu'on aurait démolì l'Agora. Je ne suis pas sûr que certains ne le pensent pas encore. Le besoin de lézardes existe, on peut faire avec.

Sans-doute suis-je moi-même rangé parmi ces technocrates au service de la droite, mais je n'en souffre nullement. La ville nouvelle m'a donné tellement de joies de vivre ! Je garde le meilleur souvenir de ces longs mois où je déjeunais avec Boireau et Coulon tous les midis au restaurant près de la gare de Mennecy. Ils tenaient à prendre du recul sur leur terrain de travail. Je les informais sur les modalités de réalisation du grand projet de capitale. Ils informaient le jeune paysan gascon que je restais sur les particularités du milieu parisien.

L'attitude du maire

Michel Boscher ne croyait qu'à moitié en la participation. Il ne pouvait se démarquer de ce terme mis à la mode par le général-président. Mais il l'appliquait à sa manière. « Les gens n'ont pas envie de participer », nous disait-il souvent. « Ils veulent tout, tout cuit et tout de suite ». Cependant, il prenait soin d'éviter les critiques. Il encouragea la fondation d'Évry-accueil, présidée par Marc Almeras. Elle sablait le

champagne avec les nouveaux arrivés, à chaque livraison de programme d'habitat. Il affréta un autobus pour transporter les parents d'élèves et autres associations jusqu'à Paris, rue d'Ulm, là où étaient exposés les plans et maquettes des projets concurrents pour la réalisation du quartier des Pyramides. C'est là que les commissions et le jury travaillaient pour éclairer le choix final. Il fit même voter ses invités, qui désignèrent le projet des pyramides comme leur favori.

Michel Boscher s'attacha aussi à associer les conseillers municipaux de tous bords à la démarche de ville nouvelle. Le Comité syndical du SCA avait toujours lieu à la mairie d'Évry-village, devenue mairie annexe. Les techniciens de l'EPEVRY présentaient toujours les projets soumis à l'approbation des élus, puis le président conduisait ensuite les délibérations. La séance terminée, tout le monde, techniciens compris, partageait un repas servi par un traiteur, autour de la grande table. Pour certaines questions compliquées, des samedis d'information complémentaire étaient organisés à la ferme du Bois Briard, toujours suivis d'un repas sur place. Et là, on avait tout le temps de

s'expliquer et de faire connaissance.

Cette place donnée aux jeunes techniciens de l'État inquiétait un peu le député-maire, mais il considérait cela comme un mal nécessaire. Pour un projet aussi complexe, on est bien obligé de mobiliser des spécialistes de très haut niveau, disait-il, ajoutant que dans ces sphères sociales, les idées de gauche étaient fatalement dominantes.

En 1977 le SCA changea de majorité. Lors de sa première séance, Lalande m'avait chargé de présenter aux nouveaux élus les principaux traits de notre conception de l'urbanisme : centralité, trame minérale de quartiers irrigués par un maillage de rues et de places, développé en tentacules autour de parcs de 15 hectares minimum, apportant de fortes masses boisées. Quelques minutes après ma prise de parole, le vice-président chargé de l'urbanisme m'interrompit. Cela fait des années que vous dictez vos choix, me dit-il. Maintenant la majorité a changé. Ce sera à nous de choisir les caractéristiques d'un nouvel urbanisme socialiste. Lalande l'approuva aussitôt, et me dit en privé que nous ne fonctionnerions plus comme avant.

« Longtemps il s'est dit qu'Évry ne deviendrait une vraie ville que lorsqu'on aurait démolì l'Agora. Je ne suis pas sûr que certains ne le pensent pas encore »



Formation à l'urbanisme

Louis Launey

Directeur de la Mission d'Education Permanente (MEP) de 1974 à 1981

Les nouveaux habitants des Pyramides ont emménagé dans le quartier à partir de 1975 et le Champrier du Coq a continué depuis 1972 l'accueil de nouveaux propriétaires et locataires.

Le centre commercial et l'Agora ont ouvert leurs portes au public. L'immeuble qui abrite les services de l'Agora et d'Evry Animation depuis 1975 a accueilli au 3ème étage les bureaux de la Mission d'Education Permanente (MEP) initialement installée à la Ferme du Bois Briard. Au 4ème étage, le centre associatif met à disposition, sur réservation, des salles de différentes capacités aux institutions emmenagées dans cet immeuble.

Les nouveaux habitants ont commencé à s'organiser sur leur quartier respectif en créant des associations de locataires et de propriétaires avec l'intention de jouer un rôle actif dans l'animation de leur quartier et de leur ville en construction. Très vite le besoin s'est fait sentir pour ces nouveaux arrivants de mieux connaître leur environnement et de se repérer dans les différentes instances spécifiques à la ville nouvelle.

Le moment est donc venu de leur proposer une formation leur permettant de connaître l'origine de leur ville, le schéma de son développement et les institutions chargées de l'aménager, de la gérer et de la faire vivre.

La MEP qui a pour mission de favoriser la constitution d'un tissu social et le rapprochement de l'habitat et de l'emploi par le truchement de la formation permanente, a donc envisagé de leur proposer une formation à l'urbanisme, pour répondre aux besoins et aux sollicitations exprimées.

Son objectif est de fournir aux habitants les clés pour une compréhension du projet de la ville nouvelle et de faciliter leur participation à son devenir en leur faisant connaître les différents

acteurs qui interviennent dans son développement.

Comme c'est toujours le cas, la MEP a choisi autant que possible de faire appel aux ressources locales et de bâtir avec elles les différentes séquences du projet. En l'occurrence les ressources ne manquaient pas.

En relation étroite avec Martine Louis, responsable de la communication au Syndicat Communautaire d'Aménagement, le programme a été élaboré et des intervenants de l'Epevry et du SCA sollicités en fonction de leurs compétences.

“ Son objectif est de fournir aux habitants les clés pour une compréhension du projet de la ville nouvelle et de faciliter leur participation à son devenir en leur faisant connaître les différents acteurs qui interviennent dans son développement ”

La formation se structure en trois grandes parties : origine et philosophie de la création des villes nouvelles, leur statut juridique particulier et les institutions créées pour sa réalisation ; le schéma directeur d'aménagement de la ville nouvelle d'Evry et ses caractéristiques propres, distinctes des autres villes nouvelles ; les institutions mises en place pour son déploiement, sa gestion et son développement social.

Les séances de formation ont lieu au centre associatif facile d'accès et central. Elles se déroulent le soir de 20h30 à 22h30 à raison d'une soirée par semaine. Il a été convenu que les sessions seraient renouvelées autant de fois que nécessaire pour répondre aux besoins des habitants qui continuaient à emménager dans les communes de la ville nouvelle ou de ceux qui n'avaient pu bénéficier des précédentes.

Il était entendu que cette formation était de nature à faciliter la participation des habitants à l'aménagement des nouveaux quartiers centraux de la ville nouvelle. Elle s'est déployée dans le cadre de l'Atelier Public d'Urbanisme, groupe de travail créé par le vice-président à l'urbanisme du Syndicat Communautaire d'Aménagement (SCA) et animé par Martine Louis, directrice du service des Relations Publiques. Un compte-rendu fait état d'une



réunion de ce groupe, le 15 novembre 1979, qui rassemblait une quarantaine de personnes.

Le rôle de la MEP s'arrêtait là car elle n'avait pas vocation à gérer des structures plus ou moins pérennes mais d'initier des processus pris ensuite en charge par d'autres relais.

La formation à l'urbanisme a connu un vrai succès et a été renouvelée à deux reprises au moins. Selon mon souvenir, les ateliers d'urbanisme ont été éphémères tant il était difficile de concilier le point de vue des aménageurs, des promoteurs et des élus avec les désirs des habitants.



Photo n° 7 - Le stand d' « Evry-Accueil » (à droite) sur la place de l'Agora

Participation à la conception des Aunettes

Le regard de l'architecte-urbaniste coordinateur du quartier

André Darmagnac et Pascal de Maupeou
Programmateurs Epevry - Architecte urbaniste Epevry

Mieux vaut prendre le train à son démarrage, plutôt qu'en marche. La collaboration de l'Atelier Public d'Urbanisme avec le coordinateur des Aunettes à l'EPEVRY, est venue au moment où les études commençaient. Elle fut couronnée d'un succès qui compensa un raté sur la place Mendès-France.

Dans ce dernier site en effet, dès le lendemain de son élection, le nouveau comité du SCA (Syndicat Communautaire d'Aménagement) issu des élections de 1977, avait voulu appliquer son principe d'un urbanisme plus démocratique et participatif à une opération du centre urbain, qui commençait à sortir de terre tout près du cours Blaise Pascal. En face, le secteur des Passages était en cours de livraison. Juste à l'ouest, l'EPEVRY nommait cet espace « la butte creuse », avant que les élus donnent le nom de place Mendès-France.



Le dialogue ne parvint pas à s'établir, car les promoteurs et leurs architectes constructeurs étaient déjà choisis, et les études avancées. Surtout, ce secteur avait fait l'objet d'âpres négociations avec le centre commercial, des années durant. Le promoteur du commerce avait voulu affecter cet espace à des parkings au sol, à l'air libre. L'EPEVRY avait bataillé ferme pour éviter ces parkings et amorcer le tissu européen classique de rues et de places à ciel ouvert, dans des conditions qui furent conquises de haute lutte. La pression des promoteurs du commerce était très forte. La victoire ne fut acquise qu'avec l'appui des ministères financeurs des équipements publics de loisirs. Sur le terrain, le contrepoids trouvé fut



Photo n° 8 - Place Mendès France (1987)

une sorte de rempart protecteur : le complexe de loisirs de l'Agora ramassé autour de sa place centrale couverte, et l'opération de l'allée Jacquart, confiée à Pierre Riboulet, architecte de grand renom.



Photo n° 9 - Croquis des Aunettes (P. de Maupeou)

La machine était déjà sur ses rails. Les programmes étaient établis, les promoteurs et leurs architectes choisis. Changer de projet aurait remis en question trop de détails délicats. Le groupe de travail ne put se prononcer que sur des points secondaires : des souhaits pour des aménagements de jeux d'enfants sur la place Mendès-France, sur le choix des commerces à accueillir en rez-de-chaussée... Il faut garder à l'esprit qu'un chantier de construction prend en moyenne deux ans. Mais avant son démarrage, il aura fallu

“ Faire participer des habitants dans la période approchant le chantier, c'est l'équivalent de “prendre un train en grande vitesse” ”

deux à trois autres années pour les études préalables des urbanistes, puis celles des architectes constructeurs, puis les délais d'appels d'offres aux entreprises.

Faire participer des habitants dans la période approchant le chantier, c'est l'équivalent de « prendre un train en grande vitesse ». Le vice-président du SCA ne manqua pas de comprendre cela. Aussi

négoția-t-il avec l'EPEVRY de se retourner vers une opération en tout début de processus, celle des Aunettes, dont Pascal de Maupéou était l'urbaniste- coordinateur. Un groupe d'habitants avait été initié au fonctionnement des institutions concourant à l'urbanisme par la MEP. Il fut ensuite invité à participer à un groupe de travail créé par le vice-président à l'urbanisme du SCA, ouvert au public. Tout cela était coordonné par Martine Louis, directrice du Service Relations Publiques du syndicat. Après le temps de formation théorique initiale, les réunions avec Pascal leur servirent de travaux pratiques. Ainsi furent réunies toutes les conditions de succès pour une véritable participation à la conception du quartier.

Dans cette fin des années 1970, la pensée dominante à l'EPEVRY n'était pas encore à remettre toutes les circulations dans un même espace-rue. Dans des opérations précédentes : Champrier du Coq, Pyramides, Épinettes, le retour à la rue se limitait à des voies piétonnes, qui constituaient l'axe majeur du quartier. Aux réunions de l'APU les participants ainsi que Pascal optèrent pour regrouper les flux de circulations. Certains des habitants, qui résidaient rue de l'Affranchi aux Épinettes, remarquèrent qu'ainsi, le bruit d'une voiture qui arrive ajouterait un sentiment de sécurité la nuit. On abandonne donc le principe d'axe majeur réservé aux piétons. S'y ajoute désormais la voiture. Et la voie se compose donc d'une chaussée, d'un stationnement et de trottoirs. En contrepoint, les circulations piétonnes parcourent les espaces verts et relient au parc des Coquibus. Ainsi chaque lot confié à un promoteur ouvre d'un côté sur la rue et de l'autre sur l'espace vert en cœur d'îlot. Les



Photo n° 10 - La conception du cœur d'îlot

rues sont bordées d'immeubles. Des ensembles pavillonnaires accèdent d'une part à la rue entre ces immeubles, et d'autre part au petit parc en cœur d'îlot.

La forme du terrain incita vers l'implantation de deux rues aboutissant à la place des Aunettes (elles deviendront la rue de l'Orge et la rue de l'Essonne). Entre ces deux rues, l'îlot intérieur se trouva lar-

gement dimensionné. Il est traversé par le réseau de chemins de liaison avec le grand parc des coquibus, tout proche.

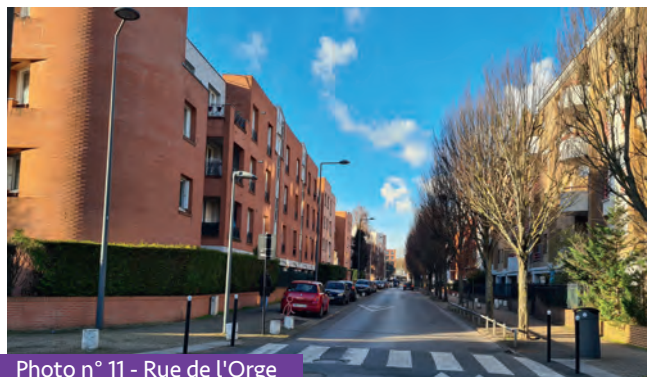


Photo n° 11 - Rue de l'Orge

Quelle que soit l'ouverture des professionnels des services techniques et celle des élus qui opèrent les choix décisifs, il ne faut pas oublier que beaucoup de contraintes matérielles s'imposent à tout le monde. Il y a la forme du terrain, la nature du sol... mais aussi le tracé des dessertes qui ne se voient pas : assainissement, réseaux d'eau, d'électricité, de gaz, d'hydrocarbures...

“ Ceci illustre une autre vicissitude en urbanisme : toute solution est le résultat d'un compromis, forcément frustrant pour certains. ”

Ainsi peut-on considérer le quartier des Aunettes comme une belle réussite de la participation à une opération d'urbanisme. Il n'empêche que certains de ces citoyens exprimèrent, par la suite, le regret de ne pas avoir influencé davantage le plan retenu. Ceci illustre une autre vicissitude en urbanisme : toute solution est le résultat d'un compromis, forcément frustrant pour certains. Les membres de l'équipe professionnelle le savent bien : c'est au travers de beaucoup de conflits entre architectes, sociologues, ingénieurs, géographes, paysagistes... que l'on parvient à une solution acceptable pour tous, avec des inévitables compromis.

Après la frustration de l'échec sur la place Mendès-France, l'Atelier Public d'Urbanisme se déroula donc dans une ambiance positive. Pour certains, elle fut complétée par un voyage collectif à Liège fin 1979. Avec Louvain la Neuve et Amsterdam, la Belgique et les Pays-Bas furent l'objet de plusieurs visites de rues anciennes et nouvelles, dans cette période de vogue du retour à la rue.

Modeste témoignage d'une participante à l'Atelier d'Urbanisme du SCA

Evelyne Glanard

Habitante du centre ville

Je suis arrivée à Evry-Ville Nouvelle en novembre 1979, quartier des Passages. J'étais alors une jeune professeur d'histoire-géographie et je venais d'être nommée au collège de Saint-Germain-lès-Corbeil. Je réalisais un rêve : pendant mes études de Géographie à Paris au début des années 70 j'avais, comme beaucoup de mes condisciples, été enthousiasmée par l'étude de la conception du SDAURIF et la création des villes nouvelles qui promettaient d'être des villes où il ferait bon vivre !

M'installer à Evry était donc un choix délibéré.

Peu de temps après (en fin d'année 1979 je pense) je reçus la visite de Françoise Grimaud et de sa collègue d'« Evry-Accueil » comme beaucoup de nouveaux habitants.¹⁾ Au cours de notre conversation sur les raisons qui m'avaient fait m'installer à Evry-Ville-Nouvelle, elles me parlèrent de l'Atelier d'Urbanisme et me proposèrent de me mettre en relation avec Martine Louis, responsable de la communication du SCA, animatrice de cet atelier. Ce que je fis aussitôt, ravie de concrétiser une partie de ce que j'avais étudié. (Je n'ai donc pas suivi la formation organisée par la MEP)

J'ai donc participé aux réunions avec les architectes (M. De Maupeou, M. Desbruyères par exemple), et d'autres membres de l'EPEVRY (M. Moreau, M. Jarrige) avec d'autres habitants comme Mme de Boisriveau ou M. Brémaud.

Nous nous retrouvions dans une salle des locaux du SCA,

cours Blaise Pascal. Nous étions souvent une bonne dizaine autour d'une grande table, à réfléchir, à partir des plans étalés devant nous, sur les propositions et options possibles d'organisation du quartier des Aunettes.

Je me souviens d'ailleurs d'une grande discussion sur le nom même des Aunettes, que certains trouvaient trop proche de « zone » (petite zone) à connotation péjorative. Mais le nom resta...

Je garde de cette expérience un très bon souvenir des échanges souvent animés mais toujours enrichissants sur la conception urbanistique d'un quartier de ville nouvelle et qui se terminaient parfois par un pot amical. Et la satisfaction que quelques-unes des observations des habitants participants aient parfois influé sur les propositions des architectes concepteurs.

Et j'ai longtemps gardé des liens amicaux avec ceux que j'y ai connus (en particulier Martine Louis).

¹⁾l'association "Évry-Accueil" avait été fondée pour l'accueil des nouveaux habitants dans la ville nouvelle. Elle bénéficiait d'un financement conjoint pouvoirs publics/promoteurs, et son Conseil d'Administration était présidé par un habitant (longtemps Marc Alméras). Elle employait deux ou trois salariées, et avait un guichet sur la place couverte de l'Agora, côté théâtre. Le maire de l'époque invitait régulièrement les nouveaux habitants à un pot de bienvenue.



Une expérience sociale et participative dans une opération de logement social - La Chalouette, 1982-1985 résidence Emmaüs habitat

Julien Monier

Enfant de la Chalouette (1991 - 1999) - Chercheur en sociologie urbaine

Le premier projet du quartier des Aunettes, quatrième branche du X de la Ville nouvelle, est de réaliser « l'unité de la ville nouvelle ». L'aménageur, EPEvry, met en place un cahier des charges, avant de lancer le projet d'un atelier d'habitants pour ce quartier.

Ce que doit être le dernier quartier de la Ville nouvelle

L'objectif est de réaliser, sur des terrains encore disponibles au sud-ouest d'Evry, 2 500 nouveaux logements ainsi que 1 500 emplois. Outre la recherche d'une continuité avec les quartiers centraux, afin d'offrir aux habitants l'accès aux services du centre-ville, il est prévu de bâtir une zone d'emploi, en visant l'installation d'activités manufacturières. Le quartier devra être bâti à partir d'un réseau de rues, complété par un réseau piétonnier. Ainsi, les relations avec le centre ou le quartier voisin des Epinettes sera favorisé par les liaisons douces et le site propre d'autobus. La continuité naturelle sera par ailleurs réalisée via le parc des Coquibus. Pour ce qui a trait à l'urbain en lui-même, le projet des Aunettes consiste à bâtir dans le cadre d'une unité résidentielle, des lotissements ne dépassant pas 100 logements. Les équipements prévus sont de nature, pour le quartier, à satisfaire les besoins principaux de proximité des futurs résidents. De nature scolaires, sportives, sanitaires et sociales, ces idées ambitieuses seront néanmoins revues à la baisse par la suite.



Photo n° 12 - La résidence de la Chalouette

Une première expérience, l'atelier des habitants

Ce quartier, les Aunettes, est le fruit de la concertation et de l'apprentissage par les autres quartiers. L'objectif est de ne pas répéter ce que l'aménageur considère comme des échecs. Pour cela, il lance un programme de concertation sur le quartier, en mettant en place un atelier public d'urbanisme.

C'est dans ce contexte, et dans l'esprit des pionniers et de l'innovation sociale, que l'EPEvry, en lien avec les élus, commence à réfléchir sur le quartier des Aunettes. Avec la mise en place d'un atelier public d'urbanisme (voir article précédent), censé favoriser l'implication citoyenne, une idée est rapidement évoquée : construire une résidence d'habitat social en concertation avec les futurs habitants.

Les objectifs de la concertation pour la Chalouette

Au lancement de l'opération de l'habitat concerté de la Chalouette, il y a de la part de l'ensemble des acteurs un sentiment apparent d'enthousiasme relatif à cette expérience. La présentation de la démarche est relatée dans le Journal de l'atelier des habitants d'Evry²). L'éditorial, rédigé par Jacques Guyard précise les termes et le contexte de l'opération, qui aura lieu dans le futur quartier des Aunettes. Il s'agit, pour la collectivité, de « mettre en place un premier programme de 100 logements locatifs, dont les futurs habitants, en liaison avec les architectes, étudieront la mise au point et l'intégration dans le quartier ». Rappelant le contexte de la ville nouvelle, qui « présente l'avantage de ne pas être figé », Jacques Guyard ambitionne donc de doter ce quartier, d'une réflexion qui va bien au-delà des volontés habituelles, en terme de participation des habitants. Il n'hésite d'ailleurs pas à conclure : « Nous espérons que cette première tentative pourra être suivie par d'autres réalisations du même ordre, si la demande en est formulée par les habitants ».

Il semble donc, par ce rendu, que la collectivité se sente particulièrement impliquée dans ce projet. Le cadre de la ville nouvelle, propice à l'expérimentation sociale, montre que les pouvoirs publics ont saisi les enjeux de la concertation. Ceux-ci ont conscience des possibilités offertes par l'innovation sociale, y compris sur un plan

²)Journal de l'atelier des habitants d'Evry, de février-mars 1983



politique. A l'échelle locale, le propre d'une équipe municipale est de mettre tous les moyens en œuvre pour assurer sa réélection. Faire en sorte que les citoyens s'impliquent dans la vie de leur cité, dans le but d'améliorer leurs conditions d'existence, peut donc être également un facteur de contentement des électeurs potentiels. En effet, le mieux vivre, dans un quartier, renvoie pour les personnes qui y habitent une vision positive de l'activité menée par les responsables politiques locaux.

Afin de réaliser une opération de ce type, dans le cadre d'un ensemble de logements sociaux, il fallait une maîtrise d'ouvrage qui s'implique dans ce processus. Le bailleur social, Emmaüs habitat, accepte la proposition et décide alors de prendre part à cette démarche. Jean-Michel Hercelin, responsable du projet pour la société Emmaüs explique cette décision en se replaçant dans le contexte de l'époque³⁾. Selon lui, il faut se remémorer qu'à cette période, la France se situe dans une phase, suite à l'élection de François Mitterrand, propice à des innovations de ce type. A la tête d'Emmaüs se trouve un militant PSU, ravi d'être initiateur d'une opération d'habitat concerté. La SA d'HLM Emmaüs précise même qu'elle « s'est

toujours attachée à rester attentive aux besoins des plus mal logés et à innover dans le domaine social du logement ». Pour cette structure, l'expérience répond à trois objectifs. Elle souhaite que l'opération réponde aux besoins des résidents, « tant de manière quantitative que qualitative en matière d'habitat ». Il y a également une volonté pour le bailleur d'établir de « nouveaux rapports entre locataires et propriétaire ». En effet, Emmaüs voit dans la dynamique participative l'occasion de responsabiliser les futurs habitants, en faisant en sorte que ceux-ci soient les premiers à veiller à la bonne tenue de la cité. Enfin, il s'agit de « dépasser l'expérimentation, pour amorcer un processus généralisable ». En cela, la société HLM entend promouvoir ce type d'expérience et l'ouvrir dans l'avenir à de plus en plus de personnes.

Le cabinet d'architecte Urbagroup est quant à lui sollicité pour mener à bien la maîtrise d'œuvre de l'ensemble. Les architectes participant au travail seront la clé de voûte du bon déroulement de la concertation. En effet, ce sont eux qui recueilleront principalement les demandes des habitants et qui devront les traduire, dans leur

travail, en quelque chose de concevable, selon les normes techniques et administratives relatives au logement collectif. Ce rôle de pierre angulaire est tout de suite bien compris et accepté par l'architecte. Jacques Bon, le coordinateur de l'équipe, n'hésite pas, dès le départ, à jouer carte sur table : « Nous faisons confiance à l'imagination, à l'initiative, à l'esprit de solidarité des futurs habitants, joints à nos volontés et à celles des maîtres d'ouvrage pour que cet habitat soit le reflet de vos désirs et permette l'épanouissement de la vie individuelle et collective »⁴⁾. Il s'agit bien d'un engagement, pour l'architecte, qui remet à plat son métier même. Jacques Bon est d'autant plus impliqué dans ce projet qu'il est lui-même à l'époque évréen, et engagé dans la vie associative locale. Cet engagement

“ *La satisfaction des besoins individuels et le développement de la vie sociale dans le lieu d'habitation ne peut se faire harmonieusement qu'avec la participation des futurs habitants à la conception, à la fabrication, à la gestion de leur espace de vie* ”

se ressentira au fil de la concertation, car il est bien question d'une remise en cause des pratiques traditionnelles de l'architecture, ce qui constitue un challenge pour l'équipe d'Urbagroup. Cette équipe entretient une façon de voir les choses qui lui est propre, notamment dans la finalité de la construction d'une cité d'habitat social. L'architecte reconnaît que l'on a ces dernières décennies, « oublié un participant essentiel

dans l'acte de bâtir, l'habitant » (note : *ibid*). Ainsi, il pense que « la satisfaction des besoins individuels et le développement de la vie sociale dans le lieu d'habitation ne peut se faire harmonieusement qu'avec la participation des futurs habitants à la conception, à la fabrication, à la gestion de leur espace de vie » (note : *ibid*).

La mise en route de la concertation et le déroulé de l'opération d'habitat concerté

Au lancement de l'opération, une quarantaine de personnes participent aux premières réunions de l'atelier des habitants. Cet atelier débute en février 1983. Le programme de réunion est ainsi présenté à ces futurs acteurs de la démarche participative. Il s'agit, une fois par semaine, le mardi soir, de se réunir en séance plénière ou bien en groupes plus restreints de travail, et de plancher activement sur les thèmes prévus au sein de l'agenda. Cette phase étant initialement prévue pour se dérouler de mars à juin, le rythme de travail allait être intense. Entre chaque séance, on demande aux participants de travailler sur un thème auparavant soumis. Les ar-

³⁾ entretien réalisé en 2009

⁴⁾ lettre aux participants de l'atelier

chitectes devront également fournir un travail de remise à plat des informations collectées à chaque séance collective, et travailler de leur côté sur les possibilités et réponses à apporter aux habitants pour la séance de travail suivante.

Au début du déroulé de la concertation, le bailleur énonce ses prérogatives générales. Pour lui, entre 25 et 30% des constructions devront être des maisons de ville. C'est-à-dire que la cité est conçue comme un lot englobant une partie en maison mitoyenne, l'autre en immeuble d'habitat collectif. La hauteur des immeubles est définie à R+3, en gardant la possibilité de bâtiments plus hauts comme des « maisons de ville superposées »⁵⁾. De plus, le stationnement sera effectué par un parking souterrain complété par un parking extérieur de 60 places. La mise en route de la concertation consiste dans un premier temps en une présentation des objectifs des différents acteurs, et de la démarche globale pour les habitants. Il faut en effet rappeler que les participants ne sont pas des initiés, et qu'une place non négligeable doit être laissée aux explications, d'abord générales, puis au fur et à mesure plus détaillées.

Le premier débat avec les habitants porte sur le plan masse de la cité. A cela s'ajoute la place et la relation de la future résidence par rapport au reste du quartier. Les Aunettes ne sont alors qu'à l'état de projet. L'aménageur prévoit plusieurs lots en accession à la propriété ou laissés en charge de bailleurs sociaux. Ce sont donc en premier lieu des cartes qui sont présentées aux participants. De petits bois et champs composent le terrain choisi. Une orientation

5) compte-rendu de l'atelier des habitants, 8 mars 1983

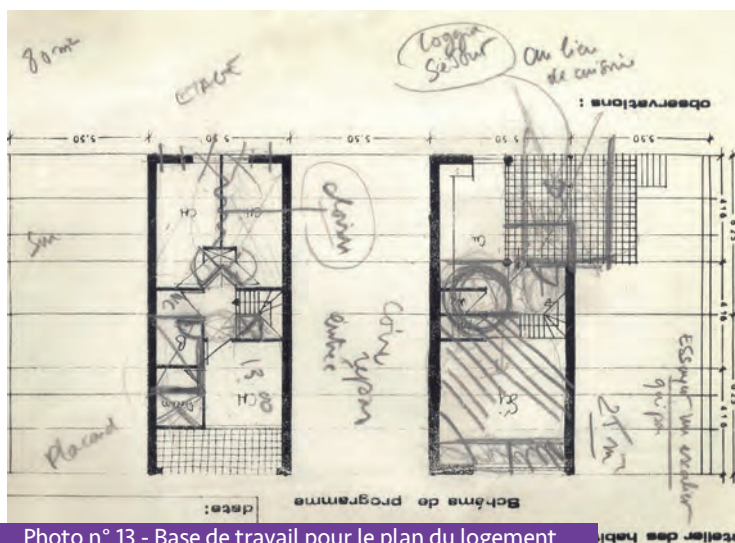




Photo n° 15 - Ajouts du locataire avec un calque

Toutes les envies sont prises en compte, y compris les demandes de serres, de demi-niveau, de véranda. Afin d'aider les participants, les architectes présentent, grâce à des diapositives, différentes possibilités en termes de volumétrie de l'espace intérieur des appartements. Les habitants doivent également réfléchir à l'ensoleillement de leur logement, quel(s) accès par l'extérieur, et la localisation au sein de l'ensemble. Chaque semaine les architectes reviennent avec des plans affinés, des propositions par rapport aux demandes individuelles et collectives formulées. Afin d'aiguiller leur travail, les architectes distribuent des questionnaires à chaque participant. Dans celui-ci, il leur est demandé de décrire chaque pièce de leur futur logement. Il n'y aura pas de plan type élaboré pour les logements de la résidence, mais bien autant de plans que de familles assistant à l'atelier. Afin de ne pas créer de ghetto au sein de la future résidence, il est demandé aux participants de répartir leurs logements dans toute la cité, et ne pas se concentrer sur un ou deux bâtiments.

Pour chaque logement, les discussions sont menées pièce par pièce. Il s'agit alors de prendre en compte les demandes multiples des habitants, tout en s'accordant avec les caractéristiques des logements sociaux. A part quelques conflits sur la cuisine, il semble au final que tout ce qui était voulu par les participants a finalement pu être réalisé. C'est ainsi que des demandes les plus diverses, non prévues à l'origine, ont pu voir le jour. Parmi celles-ci, on trouve des demandes de salle de bain avec fenêtre, de balcons, de serres intérieures, des vérandas, ou bien que le séjour s'ouvre sur

la salle de bain et les chambres.

En même temps, tout un travail d'information auprès des participants est effectué. On leur explique les contraintes et le fonctionnement du chauffage, et on leur signifie la méthode utilisée en vue du calcul des loyers. Le but de ce travail est que les participants puissent saisir l'ensemble des enjeux relatifs à une cité d'habitat social.

La place des locaux collectifs

En plus des locaux collectifs (garage vélo, caves), les normes prévoyaient 0,75 m² de locaux communs par appartement, divisés par deux à Evry, soit 45 m² pour les 120 logements. Des listes importantes sont dressées pour les locaux communs par les habitants : espace jardinage, culture, atelier de bricolage (menuiserie, peinture), atelier de mécanique semi couvert, chambre de passage, labo photo, buanderie laverie séchage, salle polyvalente avec cuisine et terrasse ou coin jardin, salle pour enfants avec point d'eau, salle enterrée insonorisée (musique, informatique), une coopérative d'achat, une halte garderie. Le local de réunion est prévu au centre de la « croix » centrale. Plusieurs questions sont débattues, notamment sur quelle utilisation des locaux, la localisation de ceux-ci, la concession des locaux à une future association des habitants. Il est certain que beaucoup venaient chercher une autre manière de vivre, plus conviviale.

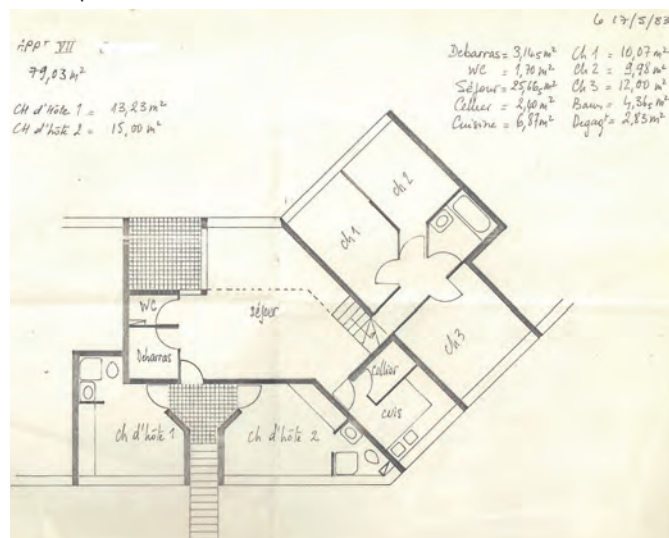


Photo n° 16 - Dernière mouture du futur appartement avant validation

A partir du mois de juin 1983, c'est-à-dire vers la fin de la période de réunions hebdomadaires sur l'élaboration de la cité, les pre-

mières tensions commencent cependant à apparaître au sein du groupe d'habitants. Certains n'acceptent pas les conditions proposées quant au prix de location des appartements, et plusieurs malentendus et incompréhensions ont semblé faire abandonner certains foyers. Il existe aussi quelques divergences entre futurs résidents, sur l'usage des locaux communs (musique) ou les relations à entretenir avec le bailleur et le gardien.

Mais pour les premiers résidents de la Chalouette ayant fait partie de l'atelier, l'expérience s'est avérée en de nombreux points, concluante⁶⁾. Il y a la satisfaction d'avoir participé à une expérimentation enrichissante à plus d'un titre : « tout était à faire » avec les architectes. La possibilité de connaître tout le processus de conception d'une résidence et ses intérieurs, la découverte des contraintes. Chez plusieurs participants, le fait aussi de mettre en pratique leurs valeurs, « changer la vie », en s'appropriant pleinement la question de son logement, au-delà d'une logique de simple consommation.

La livraison et ses suites

La résidence ouvre en septembre 1985. Les premiers habitants s'installent alors que le chantier se termine par les finitions intérieures.

Sur les accès extérieurs, il semble que ce travail, situé au début de la recherche, n'ait pas suscité l'intérêt des participants. Il s'agissait bien de réfléchir à l'ensemble de la résidence et du quartier, et pas seulement à leur propre appartement. A sa livraison, la cité est donc caractérisée par la présence de plusieurs loggias, des serres, terrasses et coursives. Ce sont des espaces qui satisfont les habitants : en effet, le logement s'y trouve ouvert sur l'extérieur. Un travail a été mené avec les habitants sur ces questions, bien que les architectes avaient en tête la nécessité de rendre attractif les appartements par ces détails. Les habitants à l'époque en semblent fiers. Une grande serre est installée entre 4 bâtiments, conçue au départ comme jardin d'hiver et faisant partie de la dynamique de locaux communs. Elle a été désinstallée au début des années 2000.

Le résultat de l'opération et son déroulé montre qu'un gros travail des architectes a été réalisé, avec un important investissement des foyers participants. Ceux-ci évoquent le plaisir de participer à une telle démarche, de réfléchir à un espace nouveau pour eux et jusque-là jugé interdit. A la livraison de la résidence et dans les premiers temps, il y a un sentiment de « se sentir bien » en rentrant

chez soi. Les échanges et la vie sociale avec le voisinage, que chacun avait appris à connaître durant la phase de concertation, sont également appréciés.

Toutefois cette organisation n'a pas été choisie pour tous. On peut également noter le privilège dont bénéficient les habitants participants par rapport aux habitants arrivés selon les procédures habituelles. Sur la durée, le contingent des premiers occupants, soit 30 foyers (une dizaine n'avaient finalement pas habité la cité), s'est peu à peu étiolé, au fur et à mesure de l'évolution des « trajectoires résidentielles » de ces familles. A la fin des années 90, seules restaient une poignée de locataires arrivés au début de la résidence.

Concernant la vie collective de la résidence, plusieurs espaces communs ont finalement vu le jour. L'atelier en sous-sol ne resta ouvert que peu de temps, ainsi que l'appartement « invité » devenu un studio dans la partie maisonnettes de la Chalouette. La salle-cafétéria a quant à elle bien été utilisée depuis son origine. Située au centre de la cité, elle accueille les activités de l'Association des habitants de la Chalouette, l'amicale des locataires qui poursuit la démarche participative en initiant de nombreux projets et animations sur la résidence, et est aussi prêtée ponctuellement aux résidents pour de petites fêtes. Citons aussi la présence d'un local en contrebas, qui a tour à tour servi de permanence pour le Secours Populaire et d'espace canapé pour les jeunes, ainsi qu'un local buanderie qui a fonctionné plusieurs années.

Plus de 30 ans après son ouverture, la résidence a eu droit en 2017-2018 à un ravalement complet, des extérieurs (isolations, façades) et intérieurs (plomberie) des logements. Plusieurs dysfonctionnements et l'état de vétusté de certaines parties extérieures avaient été relevés et remontés au bailleur les années précédentes. En 2019, Emmaüs Habitat cède son patrimoine de la Chalouette à Essonne Habitat, dans le cadre du recentrage de ses activités et du processus de regroupement des bailleurs sur la ville.

Côté vie sociale, les activités de la « communauté » de la Chalouette se poursuivent. L'association existe toujours, portée par un noyau de locataires installés depuis longtemps sur place avec les résidents actuels. Elle a développé des partenariats avec d'autres associations locales et s'implique dans des initiatives solidaires depuis la crise sanitaire.

⁶⁾ entretiens réalisés en 2009 avec quatre participants de la concertation, Mme Amiot, Mme Bidet, Mme Blandureau, M. Cellier



Habitat auto-conçu aux Aunettes

Maître d'ouvrage : SAHLM Emmaüs / Essonne Habitat

Pascal de Maupeou
Architecte urbaniste Epevry

Logements locatifs personnalisés conçus avec les habitants, réalisés au début des années 1980 aux Aunettes.

Une première sur la Ville Nouvelle. Une première pour le maître d'ouvrage - la société des HLM de l'Essonne, devenue Essonne-habitat - qui n'avait pas encore construit sur la Ville Nouvelle. Il accepta de s'engager dans le projet à condition que les 70 logements auto-conçus soient accompagnés de 80 logements de conception courante, et sous réserve de visa sur chaque logement.

L'architecte et grand animateur du projet fut Jacques BON. Il avait à son actif au moins une opération en copropriété. Il était assisté de Jens FREIBERG.

Nous avions connaissance d'opérations en copropriété de ce type, notamment une à Palaiseau et une à Sèvres. Ici, les candidats locataires étaient à ma connaissance déjà habitant ou à proximité de la Ville Nouvelle.

La première phase consista à inciter les candidats à exprimer, hors de toutes contraintes ce qu'ils voulaient pour leur habitat. Ensuite, ceci dessiné, exprimé, les architectes modifièrent avec eux ces esquisses pour rendre l'avant projet exploitable techniquement et conforme aux normes et conditions financières en vigueur. Puis vint le temps de la mise au point du projet et les documents de consultations des entreprises. Cela prit plus d'un an.

S'en suivit l'appel d'offres, les modifications (altérations des vœux initiaux) modifièrent aussi la conclusion du marché d'entreprises, puis la phase travaux ; Ici le délai d'attente pour les locataires dépassa deux ans.

J'assistai à leurs premières réunions. Hormis les démarches avec l'EPEVRY dans le cadre du permis de construire, je n'ai pas suivi le parcours de l'opération.

En matière de travaux et de mise en habitat, au vu des résul-

tats quelques points saillants me restent en mémoire. Ils traduisent les difficultés à faire aboutir de tels projets.

L'ensemble de l'opération s'étala sur plus de trois ans ; certains locataires, découragés de l'attente et d'autres dont la situation avait changé, renoncèrent à venir y habiter.

Pour rentrer dans les prix et sauver la faisabilité de l'ensemble de l'opération, les prestations des logements courants furent traitées à l'économie. Et la partie "sur mesure" fut supportée par le promoteur HLM Emmaüs, tandis que Essonne-habitat se limitait à la partie standard.

Enfin nombre de finitions furent visiblement bâclées.

Je n'ai guère visité ces logements, toutefois en chantier au cours de la phase finale je m'y étais attardé. Certains logements me paraissaient atypiques et sympathiques.

NB : deux grandes causes d'alourdissement des coûts :

- Le temps de conception : nombre d'heures passées sur le projet par l'architecte et ses services

- Le « sur mesure » : augmente les frais de construction de logements chacun unique, en comparaison avec les appartements qui suivent tous le même standard.

Ce texte est le point de vue de l'architecte-urbaniste de l'EPEVRY, coordinateur pour le quartier des Aunettes. Son rôle ne lui imposait pas d'assister aux réunions entre les futurs habitants et l'architecte de l'immeuble. Il suivait seulement de près la marche vers le permis de construire, en liaison avec l'architecte de l'immeuble et le promoteur.

L'implication des associations de riverains dans le développement de l'urbanisme

L'exemple de l'association Evry-Village

Interview de Michel Ambolet

ex Président de l'association Evry-Village et membre de l'association Comité Avenir Pastré

Rappelez-nous pour commencer le contexte de création de l'association Evry-Village

Je souhaiterais tout d'abord préciser qu'Evry-Village (EV) se propose depuis sa création, le 26 avril 1988, d'être une « association représentative » d'une partie de la ville, à la différence d'une « association de riverains », comme le Comité Avenir Pastré (CAP), qui est une structure associative particulière créée principalement pour contester un projet proche de construction.

Les statuts de l'association EV stipulent dès l'origine :

« Cette association a pour but d'être un outil de concertation et de proposition pour veiller à la sauvegarde de l'habitat et de l'environnement de l'ancien bourg d'Evry et à son caractère propre dans le cadre de la ville d'Evry ; promouvoir la vie de quartier comme lieu de rencontres et d'échanges ainsi que son animation commerciale, culturelle et de loisirs ».

C'est-à-dire que l'association dépassait d'emblée le réflexe légitime de défense et de sauvegarde des quartiers anciens face aux appétits de la ville nouvelle, prête à dévorer tous les grands terrains du Village pour y construire, prête à détruire la présente mairie annexe du Village dès la construction de l'hôtel de ville terminée en centre-ville... Un risque qui a subsisté jusqu'en Octobre 1990.

Dès le départ, l'association s'est définie dans le cadre d'une interface valorisante de la ville, avec la volonté d'être une force de proposition, de concertation, d'animation de l'ancien Bourg et de préservation de son caractère si particulier. Par ailleurs, les « associations de riverains » ont une durée de vie assez courte, qui est celle du projet auquel elles s'opposent. Evry-Village a, il y a 3 ans, fêté ses 30 ans d'existence.

Comment l'association souhaitait-elle se faire entendre en matière d'urbanisme à ses débuts ?

Dès notre première Lettre aux adhérents, datée du 26 juin 1988, l'association annonçait ses objectifs, ce qui laissait prévoir l'ampleur de la tâche. Evry-Village exprimait alors les craintes des rive-

rains face aux projet de l'EPEVRY sur le quartier d'origine de la ville, en ces termes : « *Nous ne désirons pas être des gardiens du passé et nous couper de la vie des autres quartiers. Evry offre une grande diversité d'habitats et de modes de vie et chacun peut choisir. Nous avons choisi nos rues, nos jardins tranquilles, nos grands arbres, une certaine qualité de vie, qualité de vie offerte à tous quels que soient l'âge, le milieu, les ressources. Nous devons en être les gardiens actifs et vigilants car si un village se meurt d'être déserté il peut aussi perdre son caractère pour avoir été trop convoité* ».

Lors des premières rencontres avec la municipalité, nous exprimions notre souhait d'information, de concertation, et quand cela était possible, de co-construction, pour tout ce qui concerne le vieil Evry. Dès 1989, nous nous engageons dans une réflexion approfondie sur l'avenir des quartiers anciens, principalement sur le centre du Village, comme une sorte de schéma directeur des actions de l'association pour les années à venir, préfigurant le Plan d'Occupation des Sols (POS) partiel à venir. Nous nous impliquons plus particulièrement sur le devenir du château Bataille de Grand Bourg, pour lequel nous avons toujours milité pour sa rénovation et la préservation de son parc. L'état d'esprit de l'époque est exprimé dans la Lettre aux adhérents n°4 de Novembre 1989, où il est écrit : « *Ce qui n'était que le Bourg d'un petit village semi-rural tend aujourd'hui à devenir un quartier exclusivement d'habitations d'une agglomération nouvelle de 70.000 à 80.000 habitants. Le quartier d'Evry-Village avec le transfert de l'actuelle mairie va subir une transformation profonde. Aussi de nombreux habitants ont pris conscience que la vie d'une collectivité, qu'il s'agisse d'un village, d'une ville, ou d'un quartier de ville, devait être prise en considération dans sa globalité : il y a des logements, mais il faut assurer des services publics, des commerces, des transports, et une certaine animation qui maintiennent dans le quartier la diversité et le mouvement nécessaire à toute vie. Sous peine de devenir un quartier « dortoir », le vieil Evry doit préserver et développer son caractère de lieu de rencontres et d'échanges, et ainsi la préoccupation d'un*



passé à sauvegarder doit maintenant se prolonger par la nécessité d'un avenir à créer ensemble ».

Une proposition a alors été formulée sur cette base afin que l'ensemble du quartier fasse l'objet d'un schéma d'aménagement et d'animation qui serait pris en compte par la Municipalité d'Evry dans le cadre d'un POS qui restait à établir.

Dans les années 90, vous avez donc surtout suivi l'élaboration du POS, comment cela s'est-il passé ?

Nous avons tenu et obtenu de pouvoir participer à tous les stades de l'élaboration de ce POS partiel. Débutée fin 1994, notre participation a été très active et une écoute réciproque s'était installée. On peut parler d'une concertation privilégiée avec l'association, alors considérée comme représentative des zones concernées par le futur POS. L'association siégeait dans les réunions d'élaboration du POS en tant que « Personnes associées ».

Il était important de préserver l'existant, sans le figer pour autant, mais en reconnaissant son tissu rural, ses ex grandes propriétés bourgeoises, qui contribuent à lui conférer du caractère et lui donne de la respiration. Il fallait reconnaître que le gabarit des rues et de la plupart des parcelles faisait qu'il n'était guère possible d'augmenter trop les droits à construire. La Mairie, elle-même, reconnaissait que la réalisation d'un POS partiel sur ce territoire s'avérait indispensable pour mettre un coup d'arrêt à des densifications excessives dans ce quartier d'Evry : une série de projets, dont le coefficient d'occupation au sol était élevé (COS > 1) notamment dans la partie haute de la ville ancienne, faisait que cela devenait trop dense pour l'environnement. Il fallait garder à l'ensemble du village une cohérence, éviter une dysharmonie, y préserver la qualité de vie. Il fallait également décider de protéger les parcs des Tourelles et de la propriété Bataille ; un Plan Vert a été proposé par l'association. La protection du caractère traditionnel du village, du paysage et de l'environnement avec les grandes propriétés (parcs situés sur les coteaux, vestiges des anciens châteaux, constituant un parc naturel urbain : le Parc des bords de Seine), constituait donc l'un des objectifs majeurs du POS approuvé en 1997.

L'association, avant même que démarre la concertation, avait réfléchi, relevé / recensé sur le terrain les faciès / densité / configuration des quartiers anciens afin de pouvoir être en capacité de proposer en amont plutôt que d'être amenés à subir et constater en aval. Nous soulignions les atouts de la Seine et de son village vis-à-vis

de la ville, en souhaitant qu'ils s'inscrivent dans une perspective globale de la ville.

Le POS était un projet, que tant la Mairie que l'association, ont eu à cœur de défendre. L'association a approuvé totalement ce projet qu'elle soutenait depuis très longtemps. Nous écrivions alors au moment de son approbation « *Nous pensons que ce projet de POS est un bon projet. Ce POS n'apporte qu'une densification très légère qui permet un développement modéré pouvant s'adapter à l'évolution du Village. Il établit des règles claires, aptes à consolider tout ce qui fait le charme du Village. Celui-ci est un équilibre, un patrimoine qui enrichit la ville. Certains cites bénéficieront d'une protection renforcée. Nous nous attacherons à y développer une qualité de vie qui profitera à tous les Evryens.* ».

Pour la petite histoire, pendant l'enquête publique, le Port autonome de Paris tenta de retenir, au Schéma des Infrastructures Portuaires, le développement d'une importante zone d'échange à l'intersection Seine-Francilienne, avec en rive gauche, l'agrandissement de la zone portuaire qui bénéficie d'un raccordement ferroviaire, et en rive droite, une zone pour les entreprises ayant recours

au transport fluvial. La prise en compte, dans le projet de POS de cette extension du port autonome d'Evry a amené le Conseil d'Administration de l'association, réuni le 10 janvier 1996, à manifester à l'unanimité sa ferme opposition à

cette extension lors de l'enquête publique, en justifiant ses arguments. Au fil des années, quelques développements / aménagements seront apportés à l'existant. Une vigilance dans ce secteur reste de mise pour éviter toute extension sur les terrains dits « Fro-sio » se trouvant dans le prolongement du bas du Parc de Beauvoir. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) définira une protection et un devenir de ce secteur.

Que reprenez-vous des contributions d'Evry-Village au PLU de la ville de 2009, puis lors de sa révision de 2019 ?

Après la remise à la Mairie, mi-janvier 2004, d'un classeur rassemblant l'ensemble de notre réflexion sur la partie ancienne du village, auquel était joint une note de synthèse qui rappelait nos souhaits (exprimés à l'occasion de la mise en place du Plan d'Occupation des Sols, du Plan de Circulation et du Plan Vert), l'essentiel de notre action pour le futur a porté, en premier lieu, sur la nécessaire concertation qui était à mettre en place autour du PLU.

Le POS partiel arrêté, nous l'avons dit, répondait à nos souhaits,

parce qu'il avait arrêté un parti pris volontaire d'aménagement valorisant les sites, les trames bleue et verte, et le patrimoine historique. Nous souhaitions donc que le PLU le reprenne dans son esprit, sans trop toucher à son économie. Des aménagements seront amenés par la prise compte globale de toute la ville, jusque-là sous le statut de ZAN. Ils ne devront pas avoir trop d'incidences sur les quartiers anciens classés hors ZAN et régis par le POS partiel.

En ce qui concerne l'Etat des lieux réalisés par le cabinet d'Etudes Arch'Urba, intitulé : « *Evry : un état des lieux* », nous avons examiné avec attention le document et avons formulé un certain nombre de remarques ou d'observations qui ont été envoyées à la Mairie début juin 2004. Mais à notre avis, cet état des lieux dépassait largement le stade du diagnostic : il était déjà un préprojet PLU dans la mesure où il s'appuyait sur des projets en cours non divulgués au public, mais qu'à force d'obstination nous avons fini par découvrir et analyser.

Entre autres projets, ceux du Genopole sur les Coquibus et la coulée verte, et ceux de la DDE sur l'aménagement de la RN7 (toujours d'actualité).

Nous avons tenu sur le Village, le 25 juin 2004, une réunion publique d'informations sur le PLU qui a rassemblé plus de 50 personnes. Les participants ont été surpris par la révélation de ces projets ainsi que par la qualité et la richesse des informations présentées. Cette présentation a même été redemandée par le conseil de quartier des Pyramides avec qui nous avons noué à l'époque d'excellents contacts et échanges.

Dès 2007, en prévision de l'établissement du PLU, l'association a repris le Rapport de présentation du POS partiel, pour en tirer les leçons (bonnes ou mauvaises) et suggérer que le futur PLU, pour le secteur des anciens quartiers, garde et consolide les orientations qui avaient été prises par le POS. Nos priorités pour le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont ensuite été dégagées en rédigeant pour les quartiers anciens, dont le village, des lignes directrices du projet que nous formulons.

Lors de la soumission à l'approbation du PLU par le Conseil Municipal le 2 avril 2009, nous sommes intervenus en disant, que si en Mai 1995 - lors du Conseil Municipal de délibération arrêtant le projet de POS Partiel - l'association EV avait souhaité dire tout le bien qu'elle pensait de ce grand projet coconstruit, le projet final de PLU n'avait quant à lui pas soulevé le même enthousiasme auprès de nos adhérents. En effet, les nouvelles orientations données aux parcs et espaces verts, amenaient des changements d'occupation des sols par des découpes qui rendaient une partie de ces terrains

constructibles alors qu'ils ne l'étaient pas, et modifiaient les espaces et cheminements des liaisons entre les quartiers des trames vertes existantes créées par la ville nouvelle.

Concernant la révision du PLU en 2019, l'association est intervenue lors de l'enquête publique concernant notamment certains emplacements réservés (polygones d'implantation de constructions dans les grandes propriétés des bords de Seine), en demandant que les projets d'aménagement envisagés dans ces polygones d'implantation fassent l'objet d'une concertation avec un éclairage sur les projets et sur les calendriers. Concernant la Seine et son aménagement, nous avons souhaité qu'elle fasse l'objet d'un espace plus structuré et plus ouvert, déjà sur les communes riveraines, d'autre part envers les espaces verts, les friches ou espaces délaissés. Certaines de nos observations ont été reprises dans le rapport du commissaire enquêteur, en particulier sur la protection des propriétés remarquables de la ville (Beauvoir, Ratisbonne) et le devenir du bord de Seine. Une plus grande transparence a également été souhaitée sur les projets d'urbanisme de la ville.

Concernant plus précisément le projet d'urbanisation du secteur Pastré, quel rôle a joué Evry-Village ?

Après le départ du conservatoire de musique du site, l'association a suivi le dossier de bout en bout et avait obtenu avec les riverains, - après une très longue concertation - de limiter les constructions à une vingtaine de logements. Ce dossier vient de rebondir avec 33 logements réalisés, alors que le Permis de construire en autorisait 21 ! Que s'est-il passé ?



Pour bien comprendre, il faut reprendre le contexte et développer un peu : fin 2007, nous sommes devant un PLU qui entre dans sa



phase de finalisation et d'établissement des règles d'urbanisme qui doivent permettre de concrétiser les orientations retenues. Quartier par quartier, des objectifs de densification sont notamment fixés, y compris pour le Village. Nous sommes aussi devant une Agglomération qui propose de déplacer le conservatoire de musique, trop à l'étroit, nous dit-on, au 6 rue Emmanuel Pastré du Village, pour le regrouper avec une nouvelle médiathèque, sur la coulée verte, à proximité de la maison de quartier du Village qui sera détruite.

Très tôt, étant bien placé et doté de nombreux atouts, le secteur Pastré a amené responsables associatifs et habitants riverains à se prononcer sur son devenir. Chacun cherche légitimement à être associé aux décisions et aux choix qui changeront son environnement, sa vie quotidienne. C'est ainsi que toute une démarche est initiée, à partir de l'année 2007, avec une première réunion d'information organisée par l'association Evry-Village le 6 décembre. Celle-ci débouchera sur la mise en place d'un atelier de réflexion spécifique au devenir du secteur Pastré et conclura en mai 2008 devant M. Francis CHOUAT en disant que, si ce sont des constructions qui sont retenues, elles ne devraient pas excéder une vingtaine de logements, et qu'une étude urbaine et paysagère – dépassant largement le périmètre strict de la parcelle – devrait être lancée pour aider ensuite le diagnostic impact du futur projet.

Après un changement autoritaire de zonage de la parcelle concernée, lors de l'établissement du PLU en 2009 - qui réduit considérablement le champ des possibles sur cette parcelle notamment en matière d'équipements en ne laissant que la seule possibilité de construction de logements -, la municipalité présente au Conseil de Quartier, en juin 2012, un projet d'un promoteur proposant de bâtir 50 logements sur cette parcelle, ceci en pleine contradiction avec ce que demandait l'atelier de réflexion. Face au tollé provoqué par cette annonce dans le quartier, il est décidé de reprendre le projet à zéro, à travers un Atelier de Travail Urbain (ATU), associant la ville, le conseil de quartier, les riverains les associations Evry-Village et Comité Avenir Pastré, pour réfléchir, avec le CAUE comme animateur, sur le devenir de ce site. Une quinzaine de réunion de l'ATU s'échelonneront entre juillet 2012 et la fin de l'année 2014, sans pouvoir toutefois conclure officiellement. Ceci nous a poussé à organiser le 3 juillet 2015 en mairie annexe, une réunion publique où nous avons dressé le bilan de l'atelier de travail urbain pour la parcelle Pastré : ne pas dépasser une jauge maximale de 19 logements, et un large consensus pour une réhabilitation et un agrandissement des volumes existants qui seuls permettent de conserver, consolider et améliorer l'existant, tout en ne créant pas trop de gêne pour le voisinage ni de désordres dans les couches

argileuses.

Pourtant, en octobre 2015, nous apprenons que la Mairie a lancé un cahier des charges en vue d'un appel à Projet auprès de promoteurs. Ce cahier des charges est en cours de rédaction par un Bureau d'études sur une base de construction de 50 logements ! En juin 2016, la Mairie convie d'ailleurs les habitants du quartier du Village à une « Rencontre publique sur le devenir de l'espace de l'ancien conservatoire municipal de la rue Pastré en vue de présenter et échanger autour de 3 projets immobiliers proposés par différents opérateurs retenus par la mairie et répondant au cahier des charges » Une autre réunion sera organisée par la mairie le 1er décembre 2016 pour présenter les 3 projets (remaniés, mais toujours trop denses) avant qu'ils soient soumis à un Jury de concours.

Devant cette obstination à ne pas vouloir respecter les conclusions de l'ATU, l'association Evry-Village, lors de son AG de janvier 2017 se positionnera clairement contre ces projets immobiliers prévus qui porteraient une atteinte irrémédiable au Village. Elle demande le respect et la prise en compte des travaux de l'ATU, et décide de soutenir encore plus les riverains ainsi que l'action du CAP dont certains membres ont rejoint l'association Evry-Village. Après une rencontre du maire sollicitée par l'association fin avril, une relance de la concertation est acceptée pour sortir de cette situation bloquée et traumatisante. Un nouveau groupe de travail est mis en place pour quelques réunions, en présence du promoteur PICHET, retenu par le Jury de concours.

Ce n'est que lors de la réunion publique du 25 septembre 2017 que le maire, Francis Chouat, entérine enfin un projet allégé du groupe Pichet, comprenant : un nouveau bâtiment avec 7 appartements



Photo n° 18 - Vue du nouveau bâtiment "Villa Pastré"

T4 ; 9 T3, soit 16 logements avec une surface totale habitable de 1.290 m². Pour le bâtiment de l'ancien conservatoire, 5 lofts sur une

surface de plus de 500 m et une hauteur sous plafond très haute sont dessinés, en conservant les murs et les ouvertures existantes. Au total : 21 logements, obtenus après près de 10 ans d'âpres concertations ! En parallèle, la municipalité annonce engager des travaux de réfection de la restauration scolaire Leclerc et du mur de façade des anciennes cuisines municipales qui donne sur la rue. Le permis de construire (30 mars 2018) et la vente du terrain (20/06/2019) mentionnent chacun la construction de 21 logements.

Alors que tout semblait enfin stabilisé, le 14 juin 2021 la municipalité officialise, lors d'une Assemblée Plénière du conseil de quartier Village-Aguado-Petit Bourg, la réalisation par PICHET de 33 logements au lieu des 21 prévus, par une pudique « *Information sur le programme Villa Pastré : Suite à une longue phase de concertation menée entre 2012 et 2018 avec les habitants, l'association « Évry-Village » et le Comité Avenir Pastré, le projet Pichet prévoyait : la construction d'une vingtaine de logements, essentiellement des grands logements avec des espaces extérieurs, dont la réhabilitation du bâtiment B pour accueillir 5 lofts ; un aménagement paysager sur toute la parcelle et la protection des arbres existants ; des parkings en sous-sol et en aérien pour éviter les stationnements dans la rue. Cette opération de construction a été tout particulièrement suivie par les services municipaux qui, en octobre 2018, avant le lancement des travaux, se sont rendus sur place pour rappeler les attendus du projet et mettre en place un protocole de protection des arbres. Lors d'une nouvelle réunion sur site en mars dernier, la Ville a appris que 33 logements seraient finalement construits et avaient d'ores et déjà été vendus, au lieu des 21 initialement autorisés* ».

Un arrêté interruptif de travaux (AIT) entrepris rue Emmanuel Pastré sur la Villa Pastré a été pris par le maire Stéphane Beaudet le 28 mai 2021 et transmis au Procureur de la République. Le permis de construire initial n'ayant pas été respecté : non conforme aux souhaits exprimés, en violation avec le PLU et notamment l'OAP n°6, la réalisation ne s'inscrit pas dans le cadre de l'intérêt local tel que défini notamment dans la concertation préalable, aucune demande de régularisation n'a été présentée, etc. Le Préfet a annulé cet AIT.

Avec 30 ans de recul, quel bilan tirez-vous de ces différentes participations ou tentatives au développement de l'urbanisme d'Evry ?

L'association Evry-Village, dès sa création, a été reconnue par notre municipalité comme un véritable interlocuteur défendant avec raison et bon sens les anciens quartiers de la ville. Dans ses pre-

mières années, elle était naturellement invitée à siéger dans des commissions municipales comme le Comité Consultatif Transport Circulation municipal ; ou plus ponctuellement, comme « Personnes associées » comme pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols partiel et du Plan de Circulation qui a suivi.

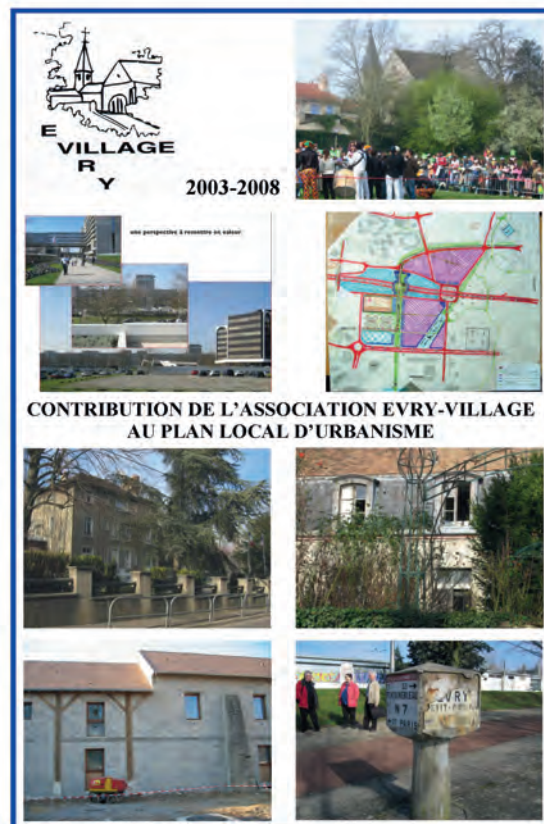


Photo n° 19 - Document "Evry-Village" dans le cadre du PLU

Cette participation, active et responsable, à la vie de la cité dans une logique de proximité serait à retrouver, aussi bien au niveau local qu'au niveau du territoire qui est amené à gérer de plus en plus de choses.

Les commissions des conseils de quartiers, à l'image de la commission travaux du Village, fonctionnaient très bien au départ. Les Conseils de quartier étaient fréquentés, même si les associations avaient parfois du mal à trouver leur place qui était pourtant prévue dans les statuts.

Puis, il y a eu l'élaboration du PLU sur toute la Ville : là nous

n'avons pas attendu que le POS partiel du Village, élaboré en étroite collaboration avec la mairie, ses cabinets d'études et architectes, soit remis en cause. Nous avons très tôt rappelé ce à quoi nous étions le plus attachés. Cela ne nous a pas empêchés d'être très présents sur tous les quartiers de la Ville et de travailler à ce que le Village puisse, de par ses atouts, valoriser l'ensemble de la Ville dont il profite de ses services.

Un gros et sérieux travail a été réalisé, mais là, contrairement à l'époque de la mise en place du POS partiel, peu de retours de la part de la municipalité ; beaucoup de questions restées sans réponses ; des propositions citoyennes d'aménagements, ou de réflexions, n'ont pas été prises au sérieux (Propriété Bataille, futur quartier du Rouillon, devenir du secteur Pastré, etc...)

Cela ne veut pas dire que rien n'a été fait, bien entendu, il y a eu des lettres flatteuses, voir des remises de médailles... Mais globalement, le bilan est maigre devant tant d'investissement. A l'occasion de la célébration de ses 20 ans, l'association a rassemblé dans un seul document, intitulé « *Contribution de l'association Evry-Village au Plan Local d'Urbanisme* », toutes les actions menées, demandes formulées, réponses reçues entre 2003 et 2008 (consultable au siège de MAVN). Que d'énergie dépensée ! Pas pour rien, mais pour si peu. Difficile de dire ce qu'il serait advenu du Village si l'association ne l'avait pas ainsi défendu.

Mais là où l'on trouve les meilleurs exemples de l'art difficile de la concertation, d'une impossibilité grandissante de co-construction, comme du manque de transparence de l'information sur les projets, c'est bien sur le devenir du secteur Pastré, où après près de 10 ans de concertation difficile, on se retrouve dans une situation imposée de 33 logements au lieu de 21 logements. Nous perdons les cellules familiales souhaitées au départ au profit d'une multitude de T2 et de T3 apportant beaucoup de nuisances à venir (circulation, stationnements).

A la lecture des faits on dénombre pas moins de 6 à 7 oscillations alternées, au cours du temps, de la jauge de logements : entre une vingtaine et une cinquantaine de logements, pour finir à 33. Celles-ci nous amènent à nous interroger sur la volonté réelle de l'intention de départ. A travers l'exemple de déroulement du projet immobilier de la Villa Pastré sur le Village, on se rend bien compte par

ailleurs que les promoteurs immobiliers font désormais un peu la loi dans nos villes avec une certaine complicité de l'Etat et de ses serviteurs. Enfin, fragiles sont nos PLU et nos permis de construire.

Quelles pourraient être selon vous les conditions nécessaires à la prise en compte de l'avis des habitants aux évolutions de leur cadre de vie ?

Alors que la Ville d'Evry-Courcouronnes cherche à renouveler ses instances de démocratie participative, et c'est louable, à mettre en place une assemblée citoyenne pour une participation active des citoyens à la vie de leur cité et de leurs quartiers, alors qu'elle a toujours prôné la démocratie participative comme « *complément indispensable à la démocratie représentative* », il faut s'inquiéter du peu de cas qui est fait de l'engagement du citoyen dans le monde

associatif ou dans les conseils de quartiers. Engagement pourtant, « *...pas pour se sentir utile, mais pour peser et réinterroger le rôle du politique* », ainsi que l'écrivait Manuel Valls dans son livre « *La laïcité en face* » (page 169)

C'est hélas très loin de ce qui se passe sur le terrain à Evry-Courcouronnes, et ce n'est sûrement pas en agissant comme elle le fait pour le

secteur Pastré que la démocratie élue et représentative y arrivera.

Dans le préambule de sa Charte de fonctionnement des Commissions Extra-Municipales⁷⁾, la commune de La Bauche (Savoie) écrit : « *En France, la démocratie repose sur un système représentatif où les élus issus de l'élection au suffrage universel possèdent la légitimité politique et la responsabilité de la gestion publique. L'expression de cette démocratie représentative issue des urnes est limitée et peut avantageusement être enrichie par une participation active et responsable des habitants dans le cadre de l'exercice de la participation citoyenne dans une logique de proximité. En 2017, suite à des démissions, de nouveaux membres ont été élus au sein du conseil municipal. Ce dernier a saisi cette opportunité afin de créer une nouvelle dynamique impliquant la population. Cette charte constitue un cadre de référence des commissions extra-municipales de la commune. Il engage les élus comme les habitants dans leurs mises en œuvre et leurs évolutions* ».

Il est grand temps de nous en inspirer !

⁷⁾<http://www.labauche.fr/media/>

charte_des_commissions_extramunicipales__054694500_0858_16052017.pdf

L'ACUSCO vue par ses militants

André Darmagnac
Programmateur Epevry

L'histoire de l'ACUSCO (Association pour la Création d'Une seule Commune) a été vue en détail dans le Document Mémoire N°11, publié par Mémoire et Avenir de la Ville Nouvelle en 2010. Le présent retour sur ce sujet vise, avec le recul, à évaluer les causes de son bref succès, et aussi celles de son échec, tout aussi rapide.

Cette association a été fondée par des habitants informés, qui avaient suivi de près la naissance et l'élaboration des débuts de la ville nouvelle d'Évry. Ces militants avaient fortement adhéré à l'ambition d'une capitale départementale, soit un grand projet d'urbanisme volontairement novateur, à l'échelle intercommunale. Ils ne mesuraient pas leur position minoritaire à côté d'une masse de nouveaux venus, moins informés et moins mobilisés qu'eux. Ils furent aussi dépassés par le changement de loi sur l'intercommunalité. En 1983, le SCA (Syndicat Communautaire d'Agglomération Nouvelle, issu de la loi Boscher de 1970) laissa place au SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle, issu de la loi Rocard de 1983). Cette dernière, dans le droit fil des traditions jacobines, consacrait le retour au droit commun, qui évitait la constitution de tous corps intermédiaires puissants entre le gouvernement national et les maires.

Lémoi initial

Ils étaient pourtant nombreux dans la salle du comité du SCA, alors située au bout du cours Blaise Pascal, côté Gare, ces pion-



Photo n° 20 - Stand ACUSCO au Champrier du Coq



Photo n° 21 - Mobilisation des habitants d'Evry 1

niers d'une cité moderne, dont l'ambition était confortée par la fonction de capitale départementale. Depuis plusieurs années les médias avaient abondamment parlé de ce projet novateur, qui allait rompre avec le fameux « métro boulot dodo » monté en épingle en 1968, en rapprochant le logement et le travail. Les zones d'activités nouvelles accueillait de nombreuses entreprises et le service de rapprochement habitat-emploi de l'EPEVRY s'employait à donner la priorité à leurs salariés, dans les livraisons de logements nouveaux. Le quartier des Pyramides, dont toute la France avait entendu parlé dans les années 1970, comptait déjà des milliers d'habitants. Attirée par son architecture révolutionnaire, sa population, composée d'une majorité de cadres moyens et supérieurs, s'y

réunissait tous les soirs dans les locaux collectifs près de la pharmacie, pour inventer l'autogestion du quartier.

Ce soir de l'hiver 1980-81, le comité du SCA examinait la demande de la commune de Lisses de quitter l'Agglomération. L'usine IBM de Corbeil-Essonnes avait depuis peu décidé d'implanter sur son territoire son centre logistique, Logic-Line. Déjà richement dotée d'entreprises qui versaient leur taxe professionnelle au SCA, en quittant l'agglo la commune aurait été assurée d'une belle prospérité avec ce renfort du géant américain. Dans cette foule de près de deux cents personnes massées dans l'arrière-salle, face aux élus qui délibéraient autour de la grande table, les pionniers des Pyramides donnaient fortement de la voix. Quel scandale de vouloir partir avec le

magot ! Ils étaient largement épaulés par plusieurs sortes de publics, que l'ambition d'une grande ville de la civilisation des loisirs et de l'éducation permanente avaient fait rêver : associations issues d'Évry-Animation, habitants informés depuis longtemps par la MJC-Maison pour Tous de Georges Serclérat, par le centre d'information sur la ville nouvelle que l'EPEVRY avait implanté dans l'Agora à la place des cinémas actuels, par la Maison des Racines du Bois Briard...

Deux niveaux de compétence

Il faut reconnaître qu'il est difficile de mobiliser des citoyens pour ce qui dépasse leur bien-être ordinaire. La scolarisation des enfants, l'enlèvement des ordures, la propreté des rues, la mise à disposition de stades, de gymnases, d'espaces verts, l'aménagement des trottoirs et toutes commodités de circulation... tout cela parle à tout le monde. Aujourd'hui on y ajouterait quelques bonnes intentions pour sauver la planète... Mais une ambition de capitale ? La singularité d'un secteur de grande banlieue ? L'équilibre habitat-emploi ? La paix sociale ?... Le suréquipement commercial ?... Autant de thèmes qui peuvent paraître sympathiques à certains, mais quelles applications réelles supposent-ils ?

Au-dessus du bien-être ordinaire, il est un second niveau de com-

pétences qui parle moins. La globalité de gestion d'une grande ville mobilise des services et des métiers moins remarquables, qui opèrent à l'échelle d'un grand nombre de communes. Que se passe-t-il, d'une décennie à l'autre, dans le métier de la promotion immobilière, chez les architectes, dans le monde des entreprises... ? L'opinion peut entendre parler globalement des ces questions au plan national, dans les media, dans les revues spécialisées, mais combien d'habitants suivent les conséquences sur leur secteur géographique ? Loger les salariés d'une grande entreprise dans la

commune même où elle est implantée n'a pas de sens. Il est possible de prendre son vélo électrique pour aller au travail, même s'il est à 10 kilomètres et plus. Le service dédié à ce rapprochement au sein de l'EPEVRY, assuré par Yves Damoiseau, opérait à

l'échelle intercommunale avec les promoteurs.

Les préoccupations de ce niveau de globalité échappent en général à l'attention des habitants. Ils en échappent d'autant plus que la conjoncture nationale et internationale, dont ils dépendent, modifient rapidement les problèmes.

Tactique attentiste des élus

L'ACUSCO fut l'expression d'une peur du vide, au début des années 1980. Depuis une dizaine d'années, les agents de l'État avaient familiarisé un bon nombre d'habitants à ce niveau de préoccupations, à l'échelle de tout le territoire des 14 communes définies par le SDAU de 1965. Mais les élections municipales de 1977 avaient porté au pouvoir de nouveaux élus, qui n'avaient pas bénéficié des repas après comité, des samedis à la ferme du Bois Briard, des voyages d'études à l'étranger... Et cependant ils détestaient la légitimité démocratique.

Ils fonctionnaient encore selon la loi Boscher de 1970, mais ils savaient qu'une nouvelle loi d'intercommunalité était en préparation. Les militants de l'ACUSCO les invitèrent pour tenter de les convaincre que l'on ne pouvait laisser partir Lisses, et qu'une intercommunalité de 14 ou 15 communes était indispensable pour porter une ambition d'une grande ville capitale.



Ces réunions eurent lieu dans la grande salle panoramique, tout en haut du FIAP. Les maires furent reçus l'un après l'autre. Les échanges furent courtois. Tout le monde s'accordait autour de la grande ambition, pour une véritable intercommunalité, pour un avenir prospère... Une exposition pourrait circuler pour familiariser les populations avec ces nécessaires évolutions... Mais il était prudent d'attendre.

La loi Rocard fut applicable fin 1983. Le préfet conduisit une nouvelle phase de négociations avec les communes. Comme sa sœur aînée, elle prévoyait plusieurs degrés d'intégration des territoires dans une même agglomération, avec un exécutif plus ou moins doté de pouvoirs. La solution retenue fut à nouveau la plus respectueuse de chaque maire sur son territoire. Dans un récent article du Monde, un commentateur relevait que dans le style diviser pour mieux régner, on ne pouvait faire plus fort.

L'appui éphémère du FIAP EVRY

Cet hôtel pour groupes de jeunes et lieu de réunions et d'activités culturelles avait été perçu comme support naturel pour une cause comme l'ACUSCO. Dirigé par l'ancien urbaniste de L'État que j'étais, chantre de l'ambition de capitale, il jouissait d'une totale indépendance. Les collectivités locales et départementale étaient représentées en son conseil d'administration, mais jamais il n'a reçu une aide de leur part. Son activité devait permettre son autofinancement.

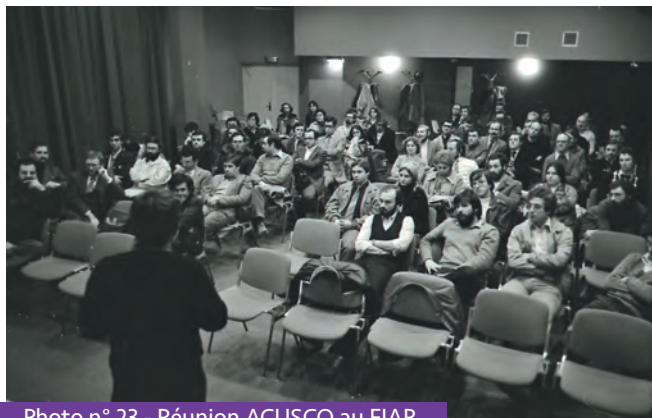


Photo n° 23 - Réunion ACUSCO au FIAP

Lorsque l'ACUSCO s'est constituée en association, elle a choisi le FIAP comme siège social. Au-delà de ses réunions statutaires, plusieurs réunions d'information ouvertes à tous, annoncées dans la presse locale, remplirent les 120 places de la grande salle de conférences. Mais cela n'eut qu'un temps. Une fois l'intercommu-

nalité du SAN précisée dans ses modalités d'application, l'ardeur des partisans d'une seule commune chuta.

Alors les passionnés de la grande ville mesurèrent leur isolement, dans une opinion d'habitants nouveaux, très largement étrangère à cette histoire des années 1970. De son côté, l'existence du FIAP s'arrêta en 1992.

La tradition jacobine

Le maire est le magistrat le plus aimé des Français, qui tiennent à se sentir proches de leurs élus. Ce constat, souvent rappelé encore dans les médias, n'est-il pas aussi un bouclier pour préserver la tradition jacobine ?



Photo n° 24 - Réunion ACUSCO au FIAP

Tous les pays voisins ont procédé, au cours des dernières décennies, à des réformes administratives pour permettre au pouvoir municipal de contrôler l'expansion urbaine. Cependant notre pays compte encore plus de 35000 communes, alors que la Belgique n'en a plus que 589, la Suède 290, le Danemark 98... Chacune de nos grandes villes étend son agglomération sur des dizaines de communes, qui souvent rivalisent sur des tas de sujets, en particulier l'implantation de zones commerciales. Il est commode, pour les hommes d'affaires, de jouer sur ces rivalités. Et pour les élections, les citoyens sont sollicités à propos des services de proximité, et peu sur le second niveau de compétences évoqué plus haut, qui reste largement dans le flou.

Les récentes réformes, qui ont regroupé des régions et institué des métropoles, s'efforcent de rattraper le retard, mais les esprits suivent lentement. Nous sommes loin de passer de la tradition jacobine à une philosophie girondine. Pourtant les grandes villes montrent de beaux exemples. La loi permet depuis longtemps de

fonctionner avec un maire d'agglomération et des maires d'arrondissements, mais ce système est encore réservé à Paris, Lyon et Marseille. Dès les années soixante, quelques villes avaient obtenu le statut de « communauté urbaine », garantissant de fait la primauté de l'un des maires sur les autres. Mais leur nombre fut limité en dessous de dix jusque dans les années 2000.

La participation démocratique aurait beaucoup plus de sens si elle avait prise sur les problèmes de la globalité de la ville, mais pour le moment les citoyens se prononcent surtout sur les services de proximité. Les personnes élues aux élections locales ne sont pas la cause de cet état de fait. Il relève seulement de routines politiques datant de plusieurs siècles. Cependant elles ont beaucoup de mérite d'oser encore se présenter à des élections, dans un contexte aussi confus, avec des pratiques de plus en plus dangereuses pour eux, sur le plan judiciaire.

On peut retenir qu'à la base de cette participation ratée, l'une des principales causes fut ce décalage entre une minorité précocement initiée aux problèmes de la globalité de la ville, et une très large majorité qui ne pouvait comprendre que les questions du bien-être de proximité.



“ *La participation démocratique aurait beaucoup plus de sens si elle avait prise sur les problèmes de la globalité de la ville, mais pour le moment les citoyens se prononcent surtout sur les services de proximité.* ”

Ville citoyenne ou nébuleuse rurale : deux niveaux de participation

André Darmagnac
Programmateurs Epevry

Dans son « Droit à la ville », pour contrer l'explosion de la ville provoquée par le capitalisme industriel, Henri Lefebvre préconisait l'objectif d'une société urbaine, structurée par une centralité forte et le retour à la rue. Ces idées ont beaucoup marqué les années 1960-70, qui réagissaient contre les tours et barres des grands ensembles et le métro-boulot-dodo. Elles furent vite oubliées, car dès la fin de la décennie 1970, Reagan et Thatcher imposèrent vite le néolibéralisme et sa précipitation de l'étalement urbain. En France cela s'exprima autour de thèmes comme « la ville à la campagne », ou « la ville est morte, l'urbain est partout ».

Depuis, le tissu des grandes agglomérations n'est plus qu'une suite de hangars et de maisonnettes. Cette nébuleuse, qui artificialise les sols, s'étend sur la campagne à la vitesse d'un département français tous les dix ans. Les hangars peuvent aussi bien abriter des industries, des commerces ou de la logistique ; à peu près le même aspect dans tous les cas. Les maisons se regroupent en lotissements, équipés de golfs pour certains, ou bien s'agglutinent aux vieux villages, ou encore sont totalement dispersées. Les architectes-urbanistes ne parlent plus que de trames vertes (les parcs) ou bleues (les voies d'eau). Ils ne pensent plus « trame minérale » de rues et de places, qui fut l'idée directrice des urbanistes de l'EPEVRY.

Plus besoin de centre urbain dans pareil contexte. Et que faire de ceux qui ont pu sortir de terre, comme sur le plateau d'Évry autour de la préfecture ?

Et que signifie la participation à la vie communale, encore principal foyer de la vie politique ?

Les banlieues de l'indifférence

Du point de vue de la population, l'espace de cette grande banlieue est un océan de ghettos plutôt riches, complétés par des ghettos de pauvres, où les procédures d'attribution des logements

locatifs, comme la logique de marché, concentrent les catégories les moins favorisées. Ainsi pour les communes de Grigny, Évry, Corbeil-Essonnes...

Aucune de ces villes n'avait choisi de jouer ce rôle, mais elles sont mises devant les faits par des mécanismes qui les dépassent : ceux du logement libéral, impliqués par la loi du marché. Certains de leurs quartiers échappent à la classification pauvre ou riche, mais l'image donnée dans l'opinion par certaines de leurs zones populaires tend à déteindre sur l'ensemble de la commune, à tort ou à raison. Le cadre de la ségrégation est installé.

“ La « politique de la ville » dépense beaucoup d'argent pour restructurer ces « quartiers », mais l'essentiel est employé pour démolir ou reconstruire des bâtiments. Or les problèmes sociaux ne se règlent pas en agissant seulement sur le béton ”

Les répliques inventées par la social-démocratie pour compenser ces handicaps restent pour le moment insuffisantes. La « politique de la ville » dépense beaucoup d'argent pour restructurer ces « quartiers », mais l'essentiel est employé pour démolir ou reconstruire des bâtiments. Or les problèmes sociaux ne se règlent pas en agissant seulement sur le béton. Une législation s'efforce d'imposer la mixité sociale à des communes riches, qui n'en

veulent pas et qui trouvent des moyens pour résister.

Les crédits au logement social ont fortement baissé, depuis les années où des hivers très froids avaient provoqué la colère de l'abbé Pierre. Depuis la décennie 1970, la majorité des Français est supposée pouvoir accéder à la propriété d'une maison individuelle. Ce type d'habitat ne fait guère partie du logement aidé. Pour le rendre accessible au monde ouvrier, au début on avait abaissé les normes de construction ; ce furent les « chalandonnettes » ou le « prêt à finir » de Grigny 2. Certains scandales ont poussé à modifier cette politique, mais l'habitat individuel n'est guère plus aidé. Il doit se plier aux lois du marché, qui conduisent à des lotissements riches à proximité des fortes zones d'emploi - c'est plutôt le cas de notre grande couronne - et au refolement en très grande périphérie pour les moins argentés. Ainsi beaucoup de gens de catégories populaires doivent s'éloigner à cent kilomètres, et plus, de leur travail



pour accéder, comme tout le monde, à leur maisonnette. Une belle fabrique de gilets jaunes.

Cette situation confuse suit essentiellement les lois du marché. Elle échappe à la réflexion des responsables politiques, car elle découle des options nationales beaucoup plus que de choix des élus locaux. Ainsi peut-on parler de société de l'indifférence, où chacun défend son bien-être individuel et ne mesure pas les problèmes de la collectivité.

La nébuleuse des banlieues juxtapose toutes les cultures du monde, sans lieu ni moment de rencontre. Et cette confrontation des individualismes conduit parfois à des situations explosives. Les pauvres des « quartiers » ont, comme tout humain, leur fierté. Ne trouvant pas de rites d'insertion parmi les « gaulois » (leur façon de nous désigner), ils sont bien obligés de rechercher entre eux du soutien affectif communautaire, également indispensable à tout individu. Leur adresse ne facilite pas leur recherche d'un emploi. Depuis le début des années 2000, des troubles sociaux parfois graves sont survenus. La ville de Grigny n'a-t-elle pas vu grandir les frères Kouachi et Ahmedi Koulibali ?

Indifférence rime aussi avec détachement de la politique et contestation des élites. Nombreux sont ceux qui ne comprennent plus où se situe leur intérêt, et par là s'enferment dans des positions contradictoires. Les gilets jaunes sont les grandes victimes de ces mécanismes du marché du logement, mais ils tiennent à leur rêve de maison individuelle et de ville à la campagne. Bien que de revenus modestes, ils sont les plus lourdement touchés par les taxes sur les carburants, pourtant bien utiles pour limiter l'artificialisation des sols. La justice imposerait l'invention d'une nouvelle politique du logement social.

La résistance urbaine de l'Europe

L'urbanité des grandes villes fut la solution expérimentée par l'Europe depuis des millénaires, pour initier au vivre ensemble et à la paix sociale les populations de conditions et de cultures différentes. Ce ne fut pas sans heurts. Le Moyen-Âge, en particulier, vit se succéder nombre de « tumultes » sociaux et de conquêtes de chartes

de libertés communales. Déjà dans l'antiquité, les ports de la Méditerranée tirèrent partie de la circulation des marchandises et des modes de pensée pour inventer des pas nouveaux vers plus de civilisation. Ainsi naquirent des productions artisanales, économiques, artistiques... inconnus auparavant. La ville était l'outil par lequel on jouait sur les différences pour une élévation commune. Et ceci se produisit très tôt jusque dans les villes du nord de l'Europe.

Notre vieux continent est toujours marqué, au nord comme au sud, par ce passé de traditions urbaines. La globalisation des échanges vient d'accélérer fortement les mouvements de population. Désormais toute grande ville accueille sur son territoire des représentants de toutes les cultures du monde. L'afflux des différences s'est précipité, alors que la logique de la société marchande a démantelé les organismes urbains et les rites sociaux. Dans les zones d'extension, on ne voit plus l'utilité de lieux de rencontre où tout le monde, au moins, se ver-

rait : rues et places des centres de quartiers, centres urbains avec leurs espaces qui seraient dédiés aux vitrines des magasins et bistrotts, aux fonctions représentatives, à la promenade conviviale. Il ne reste que des voies automobiles peu accueillantes pour les piétons, sans composition du vide de la rue, de façade à façade.

Mais quand la ville est assez forte, les vieux centres fonctionnent



Photo n° 25 - La trame minérale du centre ville (1991)

encore, pour le moment, sans prendre des allures de ghettos abandonnés aux cultures lointaines. Dans maintes capitales nationales ou régionales, le goût de l'urbanité est encore vivace. Alors beaucoup de vieilles cités européennes ont su jouer de cette fidélité pour s'adapter aux mutations en cours en s'appuyant sur ce rôle de milieu attrayant par la diversité de visiteurs et les opportunités de rencontres stimulantes. Elles ont misé sur des équipements culturels phares, comme Bilbao avec son musée Guggenheim. Mais Barcelone, Edimbourg, Copenhague, Berlin... ou encore Nantes, Lyon, Lille... se sont aussi employées à trouver des appâts pour les cadres dynamiques et leurs épouses. Le gain en image de bien vivre est le meilleur stimulant pour attirer des entreprises et renouveler l'emploi. Toutes ces métropoles se concertent entre elles pour échanger leurs recettes. Elles ont créé des institutions de coopération comme la charte de Leipzig, ou la « capitale européenne de la culture » tournante, d'année en année.

Au-travers des événements socio-culturels, c'est la vieille tradition d'urbanité qui s'adapte à la modernité. Et l'objectif de société urbaine inclusive prend le rôle de moteur, tirant l'espérance de prospérité économique. Or ce moteur fonctionne avec des métiers nouveaux pour l'animation et la conduite d'événements : opération Estuaire ou Folle journée à Nantes, fête des Lumières ou biennale à Lyon, maisons Folies à Lille... Au-delà de ces manifestations, d'autres actions construisent un sentiment d'appartenance à un territoire singulier, à l'échelle de toute l'agglomération ou même du département. Ainsi sont mis en valeur les spécialités culinaires, les productions agricoles, les carnivals d'autrefois... Tout cela, bien sûr, n'aurait aucun sens au niveau d'une seule commune. C'est l'agglomération entière qui s'implique et profite des rites de mixage social, avec des retombées au niveau de l'inclusivité et de la paix sociale. Chaque grande ville célèbre son mix interculturel particulier.

Les USA avaient compris depuis longtemps ces avantages de la tradition urbaine. Dès 1961, Jane Jacobs connut un grand succès pour son livre « Rise and fall of great american cities ». Elle reste la figure de référence pour les architectes américains, et un certain nombre de villes du pays s'appliquent, depuis lors, à suivre cette voie, même si par ailleurs d'autres zones poussent jusqu'à l'extrême les principes de

ségrégation et de gated communities. Des auteurs comme Richard Florida deviennent best sellers en donnant le modèle des villes créatives, basées sur la présence de cadres inventifs. Et même notre Henri Lefebvre est devenu là-bas une référence majeure, depuis que son « Droit à la ville » a été traduit par le géographe David Harvey, en 1978, alors que la France l'oubliait.

Deux niveaux de participation

Avec plus de douze millions d'habitants, la région urbaine de Paris est devant un choix. Ou bien elle se structure en région urbaine multipolaire, comme le proposait le schéma-directeur régional de 1965, qui décida de créer les villes nouvelles et le RER. Ou bien elle renforce la zone centrale, dans l'idée qu'une hyper-métropole a besoin de concentrer ses ressources humaines pour développer les synergies, les périphéries étant abandonnées à leur sort. Cette option semble être privilégiée pour le moment.

En faveur de la région multipolaire, on peut constater que certaines zones de la nébuleuse parisienne se détachent déjà. Au sud-ouest, Massy développe sa fonction de porte atlantique. Et autour de Roissy-Villepinte se dégage un noyau de porte nord de Paris. Au sud-est, Grand Paris Sud détient tous les atouts pour développer le rôle de porte de la Méditerranée et de l'Europe centrale. En outre, les avis convergent maintenant pour accréditer l'idée qu'une métropole n'est humainement supportable que si elle reste sous le seuil de trois millions d'habitants. Au-delà, la participation citoyenne comme les possibilités d'inclusion de toutes les catégories sociales deviennent impossibles. Une des branches de l'écologie, la plus fa-

vorable à la décroissance, à laquelle participe Yves Cochet, a proposé une région urbaine de Paris multipolaire, et limitée à sept millions d'habitants.

Multipolarité ou pas, les perspectives de participation citoyenne divergent profondément. Dans la solution d'hyper-concentration autour du Paris actuel, le cadre communal suffit pour envisager une participation. Elle portera, comme aujourd'hui, sur la consultation des habitants sur les services de proximité,

dont dépend leur bien-être individuel. Chaque citoyen sera encouragé à développer ses gestes protecteurs de la planète, à mieux isoler son logement ou sa maison, à manifester pour des po-

“ En faveur de la région multipolaire, on peut constater que certaines zones de la nébuleuse parisienne se détachent déjà (...) Au sud-est, Grand Paris Sud détient tous les atouts pour développer le rôle de porte de la Méditerranée et de l'Europe centrale. ”



litiques nationales plus ambitieuses... Les maires sont de plus en plus sollicités par des organismes d'études ou de sous-traitance, qui offrent leurs services pour se rapprocher de la « ville intelligente », appuyée sur le big-data.

Les revers de cette solution sont nombreux. La ville intelligente aboutit déjà, dans certaines parties du monde, à des prestations multiservices de grands organismes privés, rendant peu à peu superflu le rôle des élus, et encore plus celui de la participation. Ces services n'englobent guère, ou l'englobent de façon discutable, l'inclusion des habitants et la paix sociale. Pas besoin de politique d'animation et de culture des singularités locales. Le lien social n'est pas pris en compte, et certaines actions vertueuses perdent leur sens. Par exemple, à quoi bon développer l'usage de la bicyclette si elle n'est pas combinée

avec une politique de rapprochement du logement et du travail, qui n'a de sens qu'à l'échelle du bassin de vie ? Dans une nébuleuse multimillionnaire on n'est citoyen de rien. La tradition jacobine de la France, qui s'emploie depuis des siècles à minimiser l'existence de tout pouvoir intermédiaire entre le gouvernement et le maire, se prête facilement à cette option.

L'autre option, celle de la région multipolaire, supposerait pour sa part une autre forme de participation. Elle nécessiterait un leadership clair du responsable de l'agglomération support du territoire local, qui serait chargé de cultiver le sentiment d'appartenance à une entité particulière. Il associerait les habitants à beaucoup de travaux, vue la faiblesse de la conscience géographique actuelle et la rareté des rites sociaux. Cela demanderait sans doute un autre regard sur les potentialités économiques du secteur. La situation de porte de Paris amène automatiquement beaucoup d'emplois, mais ne serait-il pas possible de tirer un meilleur parti des métiers hérités du passé ? Par exemple, notre région autour de Corbeil-Essonnes était l'une des plus riches et des plus expertes en France dans les métiers de l'imprimerie. Capitaliser sur cette branche aurait sans doute des effets positifs sur la cohésion sociale... s'il n'est pas trop tard.

Notre centre urbain nouveau, qui fait maintenant figure de relique

du siècle dernier, avec toutes ses fonctions de chef-lieu de département rapprochées autour de la gare d'Évry-Courcouronnes, avec ses monuments signés par des architectes de grand renom, serait

disponible pour développer les lieux d'urbanité qui attirent les foules de toutes catégories. Le centre commercial suit maintenant la nouvelle mode américaine d'ouverture des malls sur les rues du pourtour, contrairement à ses exigences du début. La difficulté sera peut-être de trouver, après quarante années de trames vertes et bleues, des architectes initiés au retour à la rue, avec des façades d'immeubles aux pieds transparents, faits de vitrines et de terrasses de bistrots, pour animer des lieux intimes d'ouverture à toutes les cultures, des lieux offrant « l'universelle communion », que Baudelaire se plaisait à goûter sur les trottoirs haussmanniens.

“ Le rôle de la politique est de faire des choix (...) Le rôle de la prospective est d'éclairer les citoyens sur les perspectives d'avenir (...) La démocratie gagnerait en crédibilité, si de la société civile pouvait se dégager un militantisme sans visée partisane, soucieux de diffuser la connaissance de toutes les solutions possibles. ”

Deux rôles distincts

La complexité d'une telle option exigerait plus que jamais de distinguer deux rôles complémentaires mais qu'il ne faudrait surtout pas confondre : celui de la politique et celui de la prospective.

Le rôle de la politique est de faire des choix. Elle accède au pouvoir au-travers du vote citoyen, qui se renouvelle tous les six ans. Pour cela elle a besoin de plaire à l'opinion, et de déployer une activité partisane, limitée au court terme.

Le rôle de la prospective est d'éclairer les citoyens sur les perspectives d'avenir. Il lui faut donc explorer le long terme, surtout dans une période de mutation comme la nôtre, et s'informer de façon objective sur tout l'éventail des choix. Longtemps les partis politiques ont prétendu assumer eux-mêmes l'instruction civique. La démocratie gagnerait en crédibilité, si de la société civile pouvait se dégager un militantisme sans visée partisane, soucieux de diffuser la connaissance de toutes les solutions possibles.

Le développement des instances de démocratie participative : Quelle association des habitants à l'évolution de leur cadre de vie ? Réussites et désillusions

Jacques Guyard

Ancien maire d'Evry de 1983 à 1999

Cette interrogation, soulevée dans toute la France aujourd'hui, s'inscrit à Evry-Courcouronnes dans une histoire très particulière, celle d'une croissance démographique fulgurante et décidée d'en haut. En cinquante ans, moins d'une vie d'homme, Evry-Courcouronnes passe de 2000 habitants en 1954 à 67.000 en 2000. Et le point de départ mythique de cette croissance est le survol en hélicoptère de la banlieue en 1961 par le général de Gaulle et Paul Delouvrier, que le général conclue par la célèbre phrase : « Delouvrier, cette banlieue c'est le bordel ! Mettez-moi de l'ordre dans tout ça ». La démocratie participative n'était pas au programme...

Elle est d'ailleurs rarement à l'origine des grandes décisions politiques, qu'impose souvent l'urgence. C'est dans la mise en œuvre que les attentes concrètes des acteurs et le poids du contexte économique viennent infléchir le projet.

Ce fut le cas ici. Les 2000 habitants d'origine n'ont pas pesé lourd dans les choix d'aménagement de la ville nouvelle. Le village des bords de Seine a seulement été protégé les premières années dans une bulle fiscale et urbanistique. Mais dès que les jeunes ménages se sont installés dans les premiers nouveaux quartiers, ils ont manifesté à la fois leur vif intérêt pour le projet urbain, son architecture de qualité, son haut niveau de services, et leur exigence de définir eux-mêmes la manière d'y vivre et de corriger certaines erreurs de conception.

Car la ville nouvelle était un projet global. L'Etat voulait à juste titre structurer une banlieue qui se développait anarchiquement en créant une vraie capitale régionale secondaire (140.000 habitants étaient prévus sur le périmètre d'Evry-Courcouronnes et Lisses long Rayage), dotée de quartiers bien caractérisés et bien équipés en proximité (écoles, collège, équipements sportifs et de loisirs, commerces, transports), et d'un centre urbain puissant avec la Préfecture, le lycée et le Centre commercial et culturel de l'Agora.

L'animation du tout était aussi pré-organisée par Evry-Animation, une équipe de haut niveau, financée par l'Etat, offrant loisirs quotidiens, initiation aux sports, aux arts, formation permanente...

Ce projet global et très séduisant a attiré une population nombreuse, jeune et socialement variée, qui ne voulait ni l'entassement (et le coût !) du centre de Paris, ni la banlieue pavillonnaire mal équipée en services, mais avait l'ambition de gérer elle-même sa vie, dans l'esprit révélé par mai 68.

D'où l'explosion dès le milieu des années 80, d'une vie associative ancrée dans chaque quartier, pour gérer les loisirs des enfants et la vie péri-scolaire, lutter contre les malfaçons des bâtiments, améliorer l'offre commerciale. C'est au parc aux Lièvres l'ARPAL (association des habitants du parc aux Lièvres, 1972-1975), relayée en 1977 par le syndicat du cadre de vie (SCV) ; le Champtier du Coq suit en 1973 avec le « Coq du Champtier », qui s'illustre par un combat contre l'inégalité fiscale entre le village d'Evry et les nouveaux quartiers. La construction des Pyramides suscite la naissance en 1976 de l'AHE1 (association des habitants d'Evry 1) qui

exige immédiatement de gérer elle-même les équipements de proximité : maison de quartier, halte-garderie, centre de loisirs.

Cette demande de gestion directe d'équipements de proximité a été sciemment favorisée par l'aménageur public EPEVRY qui a imposé à tous les organismes de logement social de prévoir dans leurs immeubles des « Locaux collectifs résidentiels », souvent en pied d'immeuble et particulièrement adaptés aux activités associatives. Au début les bailleurs ont plutôt freiné cette utilisation. A Evry 1, c'est l'évêché qui obtiendra la première mise à disposition pour faire des cours de catéchisme !

Dès que la revendication de gestion par les habitants du quartier est satisfaite par les équipes municipales de gauche élues en 1977, la demande s'élargit. Dans le champ culturel, la MJC du Vil-

« *Delouvrier, cette banlieue c'est le bordel ! Mettez-moi de l'ordre dans tout ça* ». La démocratie participative n'était pas au programme... »



lage porte le projet des Ateliers d'arts plastiques de Manuel Mora ; la maison de quartier de Courcouronnes-centre esquisse l'Ecole nationale de musique créée en 1983 avec François Bousch ; la Halle du Rock naît en 1989 de l'animation de Philippe Pascot dans la maison de quartier de Bondoufle. Dans le domaine du sport, le SCA 2000, au départ spécialisé dans le sport-loisir, devient un club multi-sports classique.

Avec les années 90, pour répondre au malaise social grandissant des quartiers centraux, le VESC mobilise les jeunes, garçons et filles, des quartiers à l'initiative d'un groupe de joueurs et d'entraîneurs de l'ASE, club de foot historique, autour de Bernard Mercadal et de Raphaël Monrose. L'accueil d'une population immigrée nombreuse fait naître de multiples associations qui se regroupent dans la Maison du monde, à l'Agora. Aux Pyramides un groupe de jeunes me convoque début 1998 pour demander avec insistance que la mairie mette à leur disposition un local et un budget de fonctionnement qu'ils gèreront eux-mêmes. Leur association « Repères 91 » sera une pépinière de citoyens militants issus de l'émigration.

“ *La participation citoyenne suppose que les gens aient le sentiment que leur intervention produit des résultats. Dans un contexte local d'appauvrissement continu et de budgets locaux de plus en plus contraints par l'Etat, c'est difficile, mais plus nécessaire que jamais* ”

Les plus engagés de ces militants entendent très tôt participer à la conception de la ville en discutant avec les urbanistes d'EPEVRY. Ils s'y préparent en demandant en 1979, dans le cadre d'un atelier d'urbanisme, une formation à la Mission d'éducation permanente. Ils se donnent ainsi les moyens de contribuer à la conception du quartier central de la Butte Creuse, puis de faire le programme détaillé d'un immeuble mi-locatif, mi-accession dans le quartier des Aunettes, où les appartements sont modulables selon l'évolution des familles, et les services (laverie, bricolage...) regroupés dans des locaux communs. Sensibilisés à la cohérence du projet global de la ville nouvelle, beaucoup demanderont en 1981, la fusion des 4 communes et créeront pour cela l'ACUSCO (Association pour la création d'une seule commune). L'initiative se heurtera à la force de l'identité communale.

Au début des années 90, cet engagement multiforme s'essouffle un peu, même si la participation aux élections locales reste à un niveau élevé. La génération des enfants de 1980, devenue jeunes adultes, revendique sa place dans les décisions qui la concerne. La grande mixité sociale des débuts, qui avait fourni des cadres associatifs en nombre, laisse place, au moins dans les quartiers neufs,

à une population socialement plus homogène, plus modeste, souvent issue d'immigrations diverses dont le mélange n'est pas évident. Les incidents de 1992 aux Pyramides me font réaliser que notre équipe municipale n'est plus en prise avec les problèmes du quartier.

En réponse, nous engageons en urgence une nouvelle démarche participative à partir des activités les plus demandées. Les jeunes des Pyramides auto-organiseront leurs loisirs et le soutien scolaire avec l'association Repères, que la mairie soutient. Pour les sports, nous complétons l'offre des deux grands clubs locaux (ASE et SCA 2000), où domine la recherche du haut niveau, par la création du VESC, enraciné dans chaque quartier, et qui associe davantage les familles et les jeunes eux-mêmes (garçons et filles !) aux professionnels.

Aux élections municipales de 1995, l'équipe, élargie aux Verts et riche de l'expérience des Réseaux d'échanges et de savoirs, crée les conseils de quartier, avec la volonté de partager les décisions touchant la proximité avec les habitants directement concernés. Chaque conseil local, présidé par un membre du conseil municipal, rassemble des représentants des associations ou groupes les plus actifs et représentatifs du quartier, avec la volonté de respecter la diversité des points de vue et des opinions. Le conseil local

se voit soumettre tous les projets municipaux qui concernent le quartier, et peut faire des propositions de modifications ou présenter des projets nouveaux.

Le bilan est en demi-teinte. D'une part les conseils de quartier proposent dans le cadre contraint du budget municipal, et donc avec des enveloppes prédéfinies. D'autre part la démarche se heurte à l'affaiblissement général de la vie associative. Les militants se font rares et le renouvellement des responsables devient difficile. La chute du taux de participation aux élections locales est catastrophique dans l'agglomération. L'appauvrissement de la population, constaté à Evry comme dans toutes les villes où domine le logement collectif social, n'y aide pas. La présence de l'Université, de la Faculté des métiers, de grandes écoles, de Génopole, et la vitalité de la vie culturelle et sportive devraient favoriser le retour à une plus grande diversité sociale, à condition qu'ils s'enracinent pleinement dans la vie de l'agglomération. C'est à dire que se réalise



vraiment le projet initial de la ville nouvelle : créer, pour un département de plus d'un million d'habitants, une capitale autonome, offrant la diversité de services et d'activités que cela impose. Le resserrement actuel du Grand Paris sur sa zone centrale entourée par le nouveau métro circulaire ne va guère en ce sens.

La participation citoyenne suppose que les gens aient le sentiment que leur intervention produit des résultats. Dans un contexte local d'appauvrissement continu et de budgets locaux de plus en plus contraints par l'Etat, c'est difficile, mais plus nécessaire que jamais.



n° 26 - Carnaval d'Evry-Courcouronnes (2019)

Les trois âges de l'art participatif et leur mort annoncée

L'art dans la cité

Franck Senaud

Artiste peintre évropathe - Enseignant d'histoire de l'art à l'université d'Evry val-d'essonne

Même si des statues, des totems trônent sur de places publiques bien avant la Renaissance à Rome, symboles de pouvoirs religieux ou civils et même si certaines fresques, représentations théâtrales furent commandées par différentes pratiques religieuses, dans le monde, pour faire connaître ou convaincre de mystères de la création et même si - pour finir cette histoire de l'art public d'une phrase- le nombre de copies de peintures ou sculptures par le moulage, la gravure et la photo répandues du XVIe au XIXe siècle est incommensurable et destiné à initier, faire connaître, partager la création, il faut attendre les enjeux politiques du 20e siècle pour voir ouvertement associer une dimension pédagogique à l'art public.

En France, on pourrait faire remonter la commande publique de la statuaire « aux grands hommes » à la succession de tous les régimes du XIXe siècle et leurs intentions de convaincre⁸⁾, elle va nourrir la grande école de sculpture française jusqu'à la statuaire mortuaire de la première guerre mondiale. Elle trace une première ligne de notre histoire : convaincre par la forme, monumentale, belle et surtout éloquente et son cortège de belles manières jusqu'au kitsch.

Lointainement inspirée des premiers régimes socialistes dans les années 1920 au Mexique (le muralisme est une histoire du pays peinte sur les murs accessible à tous par Rivera, Orozco, Siqueiros...) l'idéal de partage du Front populaire développe l'idée d'une commande publique, d'un art offert au public : « l'obligation de décoration des constructions publiques » avait été imaginée dès les années 1930 par le ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts, Jean Zay. Mis en place par l'arrêté du 18 mai 1951, ce dispositif impose aujourd'hui aux maîtres d'ouvrages publics de consacrer 1 % du coût de leur construction à la commande ou à l'acquisition d'une ou de plusieurs œuvres d'un artiste vivant,

émergent ou expérimenté⁹⁾. Dans les écoles tout d'abord pour sensibiliser au plus près les élèves à l'art¹⁰⁾ : « *Conçus initialement dans le but de valoriser les éléments nobles de l'architecture (entrée principale de l'établissement, grand amphithéâtre), les 1 % ont évolué et investi des emplacements moins classiques*¹¹⁾. (...) La commande publique permet aux artistes d'expérimenter d'autres formes et de créer pour des contextes dont les échelles diffèrent de celles des lieux d'exposition ».

La réflexion sur la figure de l'autorité est centrale dans ces 30 glorieuses, elle se retrouve autant dans l'idée de décentralisation, la création de collectif d'artistes que dans la valorisation de l'expérimentation ou de l'art brut. En 1950-1960, l'art cherche du côté de la performance, du happening, il est accessible à tous, sans savoir préalable et sa forme éphémère participe de ce recul avec le grand



Photo n° 27 - La dame du Lac (Pierre Székely)

⁸⁾ « La IIIe République a [par exemple] voulu imposer ses idées laïques dans l'espace urbain des villes et des villages en opposition aux monuments religieux toujours présents ». L'idée d'installer des fontaines sur les places publiques vient d'un apport conjugué de bien être collectif d'accès à l'eau et de cadeau de mécène à la vie collective, elle glisse de l'art sculptural au mobilier urbain.

⁹⁾ Procédure unique à l'échelle mondiale, notamment par sa pérennité, le 1 % a permis d'engager plus de 12 500 projets en dehors des lieux dédiés à l'art. p6 Guide pratique du 1% artistique et de la commande publique centre national des arts plastiques. Novembre 2020

¹⁰⁾ L'artiste contemporain Pierre Huyghe exposant, lors de sa rétrospective au Centre Pompidou en 2014, la sculpture de Parvine Curie (Mère Anatolica 1, 1975), venant de son C.E.S. Pierre-de-Coubertin à Chevreuse. p6 Guide pratique du 1% artistique et de la commande publique centre national des arts plastiques. Novembre 2020

¹¹⁾ p10 Guide pratique du 1% artistique et de la commande publique centre national des arts plastiques. Novembre 2020

ART. Les sculptures deviennent pénétrables ou bien à l'échelle du paysage lui même ou de la ville pour la parcourir. Szekely travaille, dès 1957 et grâce à la souplesse du béton, à ses « sculptures praticables », micro architectures à l'échelle des enfants inspirées de leurs mouvements, la forme est issue du geste et du corps. Il va travailler sur de nouvelles formes d'habitat de vacances avec Henri Mouette et fabriquera un de ses chefs d'œuvres sur le lac d'Evry Courcouronnes en 1975¹²⁾ qui réunit ce signal urbain puissant et cette proximité de pouvoir l'escalader. Nous y reviendrons.

« Certaines villes nouvelles ont invité les artistes à participer en amont de la construction d'un quartier à partir des premiers schémas d'urbanisme, si bien que leur œuvre a immédiatement fait partie intégrante des lieux, contribuant à définir leur identité et favorisant leur appropriation par les habitants. À Évry et Marne-la-Vallée, les artistes ont été associés à une réflexion sur la conception des espaces, des volumes, du choix des matériaux et des couleurs¹³⁾ ». Yvette Vincent Alleaume pose son « papa square »

devant le collège ou donne par son extraordinaire dragon son nom à ce quartier des pyramides. La sculpture descend de son piédestal monumental et joue avec la ville.

Et permet surtout de donner des repères forts aux nouveaux arrivants, à une échelle d'enfant comme à celle de toute la ville. Ce premier âge de participation commencé avec les grands ensembles, se trouve concomitant du développement des villes nouvelles en pleine construction. Cette commande publique va nourrir la créativité d'une génération d'artistes : Nikki de Saint Phalle, Cesar, Morellet, Takis, Marta Pan... Inventée en 1952, l'idée d'un symposium de sculptures pour travailler à l'échelle 1 de créations qui inventerait un nouvel art public se retrouvera en 1972 dans le parc de la Faisanderie de la faisanderie de Sénart¹⁴⁾.

Ainsi le paysagiste Bernard Lassus fait partie de l'équipe lauréate du concours des Pyramides d'Andraut et Parat, il travaille à rythmer les façades des plus grandes pyramides d'une variété de bruns (au



Photo n° 28 - Le dragon (Yvette Vincent Alleaume)

sol) aux bleus (au ciel) ou à couler le béton des façades dans des moules en polystyrène représentant des fougères pour que chaque face du bâtiment soit différente. L'habitant pratique l'œuvre créée comme un signe familier. Il vit avec et plus en dessous. Lassus développe sa merveilleuse théorie des « habitants paysagistes » qui, cultivant chacun leur balcon, façonnent, transforment la façade en créature humaine née de chacun. Les pyramides des grandes fougères reste un magnifique exemple de ce jeu de reconnaissance mutuel. L'artiste parle à l'habitant qui lui répond.

“ Des œuvres (...) qui font interagir le public, l'amène à regarder l'art d'une façon plus simple et, par cette familiarité, rompre l'effet de recul face aux œuvres, change le statut de la statue ”

Un art pour le publique

Notre âge 1 est porté par les puissants moyens des villes nouvelles : Monique Faux¹⁵⁾ y est nommé conseillère aux arts plastiques au secrétariat des villes nouvelles aux arts plastiques en 1974 et, entre 1983 et 2001 sur 593 commandes publiques, 276 ont été réalisées dans les villes nouvelles¹⁶⁾. Mélanger l'art à la vie quotidienne, l'usager possible avec le commanditaire se projetant. Deuxième ligne de notre histoire : le puissant paradoxe d'inventer le futur se cumule à l'envie qu'il soit accessible et vivant. Une pratique davantage participative, mais pour un habitant.. pas encore

¹²⁾ Je me permets de renvoyer à mon livre « Ville à dessein » p20

¹³⁾ p10 Guide pratique du 1% artistique et de la commande publique centre national des arts plastiques. Novembre 2020

¹⁴⁾ Jouvenal Retour sur les symposia p63. « L'art dans les villes nouvelles. De l'expérimentation à la patrimonialisation » Éditions Artlys 2010

¹⁵⁾ Un parcours significatif de la personnalité de ces commanditaires retracée ici « L'âme urbaine. Hommages à Monique Faux » Daval. 1998

¹⁶⁾ Tasca p215 « L'art dans les villes nouvelles. De l'expérimentation à la patrimonialisation » Éditions Artlys 2010

là ! Et, bien que voulant éviter la prétention culturelle, posant de l'art contemporain dans des lieux bientôt gérés par des politiques locales aux moyens plus modestes.

On pourra trouver à Évry des œuvres de cette époque, tels le déambulatoire de Singer ou la fontaine-cascade de Amado qui font interagir le public, l'amène à regarder l'art d'une façon plus simple et, par cette familiarité, rompre l'effet de recul face aux œuvres, change le statut de la statue. L'art devient jeu, se mêle aux jeux d'enfants et contribue à les faire évoluer. Il perd en autorité et gagne en pertinence. Il se mêle comme prévu dans son intention à la vie même. Sans piédestal et sans étiquette pour le remarquer, il va s'user et disparaître. D'autres grands noms tels Klaus Schultze, Gérard Singer, les frères Baschet, Gérard Lardeur réalisent à Evry des œuvres aujourd'hui abîmées, en péril car non identifiées parfois détruites.

Ces pratiques là sont peu évaluées, la participation sur un temps long méconnue, quand dans le même temps les outils classiques de l'histoire de l'art ne perçoivent comment le ranger. Il se dissout dans l'espace commun (c'est sa noblesse en un sens) et bientôt dans le temps (on ne prévoit pas de fonds propres pour entretenir ces œuvres)...



Certaines œuvres ne sont pas identifiées : le petit coq du champrier du même nom, les espèces d'oiseaux sur l'école de la poule rousse, les grands pois de couleurs des passages. Leur taille indique clairement une commande publique. De qui sont ces œuvres ? Que veulent elles nous dire ? L'inventaire de ces œuvres

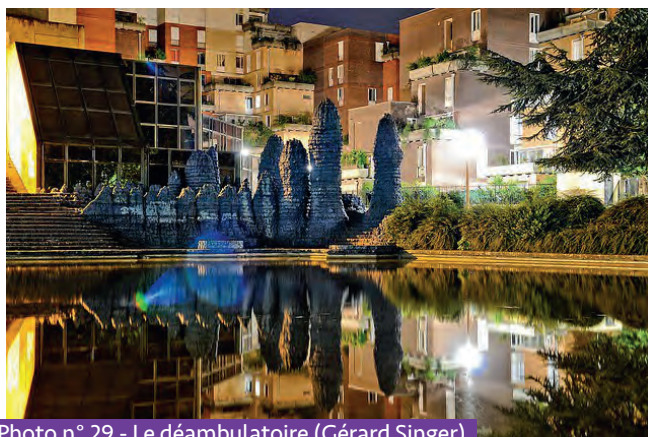


Photo n° 29 - Le déambulatoire (Gérard Singer)



Photo n° 30 - Le petit coq du champrier

reste à faire¹⁷⁾, le récit de ses malentendus et gâchis aussi, tout comme l'histoire esthétique de ses commanditaires. Car si dans l'ignorance de tous (et peu de médiation, livrets, cartels n'y aident)¹⁸⁾ d'anciens grands noms, des déjà oubliés et des chefs d'œuvres nous entourent, impossible d'y trouver une logique territoriale. Il n'y eut une politique d'art public qu'occasionnelle et selon les personnalités de certains acteurs : ici, l'exemple majeur de la dame du lac vient tant du talent créatif de Singer (et ses recherches précédentes) que de la persévérance et curiosité du paysagiste Choquet et d'Henri Jarrige qui prendra, pour un temps dans l'équipe de l'EPEVRY la tête de ce chantier. Il n'y eut pas de poste dédié à l'implantation, valorisation, transmission des œuvres d'arts publiques, pas de Monique Faux à l'échelle de notre ville nouvelle¹⁹⁾ ! Première inévitable disparition.

Toutes les lignes sont placées pour comprendre la difficulté profonde et irréparable de notre sujet : la synthèse impossible d'un art accessible et non entretenu, piétinable par les enfants et gardant son autorité d'art respectable, élevé mais inclusif, pas bourgeois mais pas trop populaire non plus, discret et invisible.

La question de l'expertise apparaît alors : qui va dire quel art choisir ? Et comment ?

¹⁷⁾ L'association prefigurations a commencé une carte libre d'accès qui recense les œuvres éphémères, existantes avant qu'elles ne disparaissent et cessent de nous parler. <https://gpscarto.gogocarto.fr/>

¹⁸⁾ Seule exception majeure celle d'inventaire, préservation et valorisation du musée de Saint Quentin en Yvelines.

¹⁹⁾ La création d'un musée de la ville nouvelle à Saint Quentin procède du même hasard de personne et sans doute d'une plus importante politisation des créateurs techniques des établissements publics.



Photo n° 31 - Fresque Passage des Dardanelles (Vlada Kulundzic)

Un art par le public

Car des artistes ont cherché plus loin encore : il y a une histoire d'un art participatif. On en trouve un écho significatif (avant les situationnistes) en Hollande chez les provos : un art de contestation de toutes les autorités (la beauté, l'académie, le musée, l'Art) et donnant pleine place au hasard, aux gens sans savoir, au collectif, à l'improvisation, au rire, aux enfants. Un art qui s'intéresse autant au faire qu'au résultat. Un art puissant d'émancipation, accessible à tous et illustré à Copenhague, BRuxelles et Amsterdam dans le mouvement Cobra. Il initie un profond changement de la place des arts plastiques à l'école et un outil d'exploration de soi, de son environnement autant que de modification du statut de l'art. Produites avec un artiste initiateur ou dans la logique du groupe et de son enseignant, son histoire en France n'existe pas, sa logique d'implantation suit le hasard des occasions mais sur une ville en construction, elle mélange sur le même terrain, à la même hauteur des artistes, des architectes et des enfants habitants. Une non histoire en cours de disparition que seuls des témoignages oraux ou des extraits de presse locale me permettent de relater et qui attend impatiemment d'être complétée par celles et ceux qui l'ont faite.

« *Nombre d'œuvres sont des créations cachées, réalisées par des architectes de la ville nouvelle elle même dans les interstices de la ville, sous des ponts, des passerelles parfois en lien avec habitants ou écoliers* »

Un inventaire sans images, la difficulté de dater, identifier une histoire sans commanditaire, ni prestataire qui tromperait plus d'un expert²⁰⁾, un art sans la prétention de l'être et donc voué à disparaître, une création dans la coopération mutuelle qui ne permet pas d'identifier un auteur, une œuvre sans artiste, une pratique vue comme une occupation ponctuelle par l'institution et le politique (et le place souvent dans des tunnels, des porches comme un aveu), une modeste histoire à écrire avant que ne disparaissent les traces, mais qui, par leur structure même, ne laisse pas de trace.

Ici, nombre d'œuvres sont des créations cachées, réalisées par des architectes de la ville nouvelle elle même dans les interstices de la ville, sous des ponts, des passerelles parfois en lien avec ha-

bitants ou écoliers. Vlada Kulundzic a ainsi²¹⁾ déposé avec finesse - il est un merveilleux architecte dessinateur - des rythmes abstraits aux Epinettes par exemple ou, avec son ami plasticien Blondin, fait réaliser à des collégiens de Montesquieu, passages des Dardanelles une immense fresque que seul son dessin dans le béton lui même a pu préserver des années. L'enthousiasme de la création est là, la valeur de simplement faire, des espaces sans moyens, sans commande pour le futur, faisant oublier son usage et entretien futur, préparant sans y penser sa future.. disparition. Venu par la seule ingéniosité des architectes et toujours présents grâce à leur discrétion même. Un art faisant participer mais restant à la marge.

On y rangera évidemment nombre de « peintures d'écoles », initiées par des maitres d'école artistes, parfois accompagnés d'un artiste local réputé qui permettra de passer d'une simple illustration à une composition ample qui dépasse l'exercice scolaire. Sur

les murs de la maison de quartier du village à propos du Nicaragua, sur le mur du collège du Village une critique du monstre Ville nouvelle passent un message adressé au passant qui vaut encore aujourd'hui. Vues souvent comme des exercices, elles appartiennent pourtant à ce développement des arts plastiques sur les



Photo n° 32 - Vie quotidienne au Nicaragua (de Cerato)

²⁰⁾ Car chaque lecteur comprend ici ma place, difficulté et intérêt : une histoire de l'art qui défie l'enseignant d'histoire de l'art que je suis, une pratique amateur qui questionne l'artiste que je suis, une archéologie en direct dans une ville de 50 ans qui défie le promeneur habitant que je suis également.

²¹⁾ Entretien avec l'auteur. Été 2019



Photo n° 33 - Oeuvre monumentale (Louis Molinari)

murs de la cité : parti des artistes²²⁾, elle devient une pratique dans l'école qui s'ouvre enfin à la cité. Mais sans signature, ni commanditaire, peu documentées, elles disparaîtront ou ont déjà disparues.

Un art de mémoire

Le dernier paradoxe participatif est simple : vous étiez enfant et avez participé à une fresque, vous étiez adolescents et avez escaladé la forme d'acier de la place des terrasses de l'Agora, vous étiez adultes et avez donné rendez-vous au pied de l'escalier en cascade du cours Blaise Pascal ou vous vous êtes demandé pourquoi le mur de l'arrêt du bus de l'Agora était le seul rayé de mille couleurs, vous avez participé à cette mémoire qui disparaît et que notre association veut enregistrer. Vous ignorez encore qu'il y a un chef d'œuvre en bas de chez vous : la fragilité de la participation s'est évanouie dans le temps. Elle a peut-être manqué de transmission politique entre ceux qui l'ont bâtie et ceux qui devraient l'entretenir. Elles appartiennent souvent à une époque, les trente glorieuses, où la question de la mémoire se posait peu. Souhaitons que cet article y participe²³⁾.

Car un coquin paradoxe nous donne un petit espoir.



Dans le journal municipal de 1992²⁴⁾, on lit : « Le vendredi 3 juillet 1992 à 18h toutes les personnes qui ont participé à la réalisation de l'œuvre monumentale (dont le projet avait été élaboré par la municipalité en collaboration avec le SAN à l'occasion du bicentenaire de la Révolution) sont invitées à assister à son inauguration : élèves des écoles, enseignants, membres des associations de la commune, artistes amateurs ou chevronnés, élus, personnel communal..

Plus de 200 dalles décoratives, façonnées par tous ces habitants, ont été mises en place sur la structure sphérique et sur les 5 personnages qui la supportent, qui représentent les cinq continents.

Cette sculpture, dont la base fait 6 m de diamètre et la hauteur 5 m, est surmontée des oiseaux de la Liberté, réalisés par Madame Liotta, maire-adjoint à la culture, avec l'aide précieuse de Louis Molinari, sculpteur et maître d'œuvre de cette expérience originale ».

²²⁾ Un des peintres les plus importants du 20^e siècle, Asger Jorn aura ainsi peint avec des enfants rendant (à dessein) difficile la tâche aux historiens de l'art et conservateurs.

²³⁾ L'association préfigurations a développé en 2021 et 2022 avec des étudiants ingénieurs une application téléchargeable gratuitement sur téléphone qui propose des balades urbaines et chasses aux trésors autour de ces œuvres dans l'espace public.

²⁴⁾ Bulletin municipal Courcouronnes n°47 d'octobre 1991 pour connaître sa fabrication participative ; n°50 de juin 1992 pour l'inauguration.

Financée par l'événement du bicentenaire de 1989 et donc plutôt en retard en 1992, portée par des associations, une élue « artiste » et un sculpteur reconnu, l'œuvre contient 200 symboles différents, monumentale mais sans plaque indicative et placée dans une clairière un peu éloignée des habitations, la voici, toujours en place 30 ans plus tard, près de l'arrêt de bus Ferme du bois briard, prête à devenir repère du tramway. Sa sortie de l'anonymat la fera-t-elle disparaître ? L'histoire n'est pas finie.

“ Vous ignorez encore qu'il y a un chef d'œuvre en bas de chez vous : la fragilité de la participation s'est évanouie dans le temps. Elle a peut-être manqué de transmission politique entre ceux qui l'ont bâtie et ceux qui devraient l'entretenir ”

Notre association Mémoires et Avenir de la Ville Nouvelle se donne pour mission de faire vivre la mémoire de notre territoire : rencontres, ballades urbaines ouvertes à tous... Elle publie chaque année un document mémoire consacré à un thème illustré par les documents et les photos tirés de nos archives. Ces documents mémoire sont disponibles et peuvent être commandés à asso.mvn@laposte.net
Venez consulter notre site internet <http://mavn.fr> pour vous tenir au courant des activités de l'association

Crédit photos

Photos couverture, n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 20, 21, 22, 25, 30 : **Dominique Planquette**

Photos n°9 : **Pascal de Maupeou**

Photos n°10, 11, 12 : **André Darmagnac**

Photos n°13, 14, 15, 16 : **Julien Monier**

Photos n°17, 18, 19 : **Michel Ambolet**

Photos n°23, 24 : **Claude Cassou**

Photos n°26, 27, 28, 29, 31, 32, 33 : **Olivier Perrin**

Conception

Maquettage / Mise en page / Couverture : **Eric Liehrmann**





© 2022, MAVN
ISBN 978-2-9582391-0-7
Achevé d'imprimer en France en Mars 2022
par l'imprimerie Directiva à Ris-Orangis (91)



N°1 - 1998
30 ans d'Essonne - 30 ans de
ville nouvelle : la naissance
d'une ville nouvelle



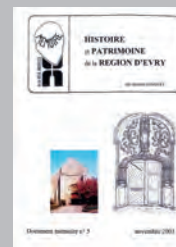
N°2 - 2000
Ville nouvelle d'Evry
Les étapes de la
naissance



N°3 - 2001
Souvenirs et affiches
d'animation de 1973 à
1990



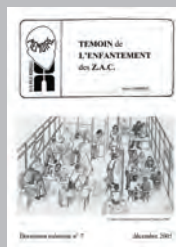
N°4 - 2002
Pierre Happert chef de
culture de la ferme du
Bois-Briard



N°5 - 2003
Histoire et patrimoine
de la région d'Evry



N°6 - 2004
André Lalande
Une ville... un homme



N°7 - 2005
Témoin de l'enfancement
des ZAC



N°8 - 2006
Le développement
économique au temps de
l'Epevry



N°9 - 2008
L'animation sociale et
culturelle au temps des
pionniers



N°10 - 2009
Les idées de départ des
urbanistes d'Evry ville
nouvelle



N°11 - 2010
Associations d'habitants
n°1



N°12 - 2011
Michel Boscher
Le père de la ville
nouvelle



N°13 - 2012
Associations d'habitants
n°2



N°14 - 2013
Les métamorphoses d'un
vieux foyer d'industries :
Corbeil, Essonne, Evry



N°15 - 2014
Evry ville nouvelle
Le manteau végétal
La création



N°16 - 2015
Elio Cohen-Boulakia
"Développeur du
territoire"



N°17 - 2016
Habitat individuel
et ville nouvelle



N°18 - 2017
Un théâtre
dans la ville



N°19 - 2018
Lieux de cultes
en ville nouvelle



N°20 - 2019
Le socle d'Evry ville nouvelle
Géologie, architecture et
modes de vie



N°21 - 2020
Evry-Courcouronnes
Pôle régional de tourisme

MEMOIRES et avenir
de la ville nouvelle

Mémoires et avenir de la ville nouvelle
Communauté d'agglomération

500 place des Champs-Élysées - BP 62 - Courcouronnes
91054 EVRY CENTRE ESSONNE CEDEX

ISBN 978-2-9582391-0-7



9 782958 239107

Prix : 10,00 € TTC



Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart